

MAUR. DE MEULEMEESTER
C. ss. R.

Le Prieuré

des

Bénédictines de Huneghem à Grammont

Louvain
Imprimerie St-Alphonse
1947

En hommage respectueux à son Excellence
Monsieur Joliet avec l'expression de
nos meilleurs vœux pour la Noël et la
Nouvelle Année.

S^{te} Augustine, Prieure

Le 22 décembre 1952.

A la douce mémoire
de
MA MÈRE
trépassée au Prieuré de Huneghem
le 2 août 1928

MAUR. DE MEULEMEESTER
C. ss. R

Le Prieuré

des

Bénédictines de Huneghem

à Grammont

Louvain
Imprimerie St-Alphonse
1947

Imprimi potest

Bruxelles, die 1 Novemb. 1946

G. Deceuninck, C. SS. R.

sup. prov.

Imprimatur :

Mechliniae, die 20 Decembris 1946.

† L. Suenens, vic. gen.

AVANT-PROPOS

Il y a trente-cinq ans nous nous aventurions pour la première fois sur le terrain de l'historiographie par notre *Histoire du Monastère des Bénédictines de Huneghem à Grammont*.

Malgré ses nombreuses lacunes, ce travail reçut un accueil bienveillant de la part de plusieurs érudits et plus spécialement de la part du savant et regretté D. Ursmer Berlière.

Les compte-rendus qu'il daigna consacrer à ce modeste travail dans plusieurs périodiques ⁽¹⁾ et plus encore les entretiens — combien intéressants — que nous eûmes avec lui, nous engagèrent à poursuivre nos recherches au sujet des institutions monastiques de notre pays et à en consigner les résultats dans une série de monographies d'abbayes, de monastères et de congrégations religieuses.

Au cours des explorations d'archives entreprises à cet effet, nous rencontrâmes fréquemment le nom de Huneghem et nous eûmes soin de noter ces découvertes occasionnelles. Ces fiches, après trente ans, sont devenues nombreuses. Elles nous ont révélé d'intéressants détails échappés aux investiga-

(1) *Revue Bénédictine*, 1912 avril. — *Archives Belges*, 1912, t. XIV, p. 314. — *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens*, 1913, t. XXXIV, p. 57.

tions trop hâtives d'autrefois ; elles ont fourni des précisions, réclamé des rectifications, ouvert des horizons qui permirent de voir le passé du monastère grammontois sous un angle nouveau. Elles nous ont suggéré une présentation plus rationnelle de notre sujet dans le cadre des développements historiques de l'époque et... des instances, auxquelles il était difficile de se dérober plus longtemps, nous ont décidé à remettre sur le métier cette œuvre de jeunesse au soir d'une vie déjà longue, consacrée à l'étude, l'enseignement et la pratique de l'histoire ecclésiastique.

Cette nouvelle publication, tout comme celle de 1912, s'adresse avant tout aux moniales, aux élèves anciennes et actuelles, aux amis et bienfaiteurs du vieux prieuré. Elle intéressera aussi l'élite cultivée de Grammont qui n'ignore pas à quel point Huneghem est mêlé à l'histoire de la cité dont il fut le berceau et qui vit pendant des siècles s'acheminer ses générations successives vers cette antique église, qui est encore aujourd'hui le plus remarquable de ses monuments.

Nous voudrions aussi apporter par ce travail une contribution à l'histoire de l'Ordre Bénédictin. Pour ce motif nous nous sommes attardé davantage à la question du renouveau religieux de la famille de St. Benoît au XVII^e siècle et à celle des influences de l'ascèse bénédictine sur la vie et l'activité spirituelle des moniales de Grammont.

Ce travail ne s'adressant pas au premier chef à un public scientifique, il importait de lui garder un cachet de vulgarisation, sans toutefois perdre de vue les justes exigences de la science historique en fait de documentation. Pour rendre celle-ci aussi

concise que possible nous renvoyons par de courtes références à nos publications antérieures :

Histoire du Monastère des Bénédictines de Huneghem, publié à Bruges en 1912 ; *Etude Documentaire sur le Monastère des Bénédictines de Huneghem*, publiée dans les *Annales de la Société d'histoire et l'Archéologie de Gand*, en 1913, sur l'invitation de V. Fris qui en ce moment élaborait sa *Geschiedenis van Geeraardsbergen*; la plaquette *Een Oud Vlaamsch Genadeoord*, (Bruxelles 1924), consacrée au culte de la Madone de Huneghem et où nous avons reproduit de longs extraits du manuscrit de Gérard Sacré, tout plein de détails précieux au sujet des origines du monastère ; enfin *Le Monastère des Bénédictines de Termonde*, publié dans les *Annales du Cercle archéologique de la Ville et de l'ancien Pays de Termonde*, en 1913.

Grâce à ces références nous avons pu alléger notre récit des longues citations de textes qui encombraient notre première étude et nous avons pu concentrer davantage l'attention des lecteurs sur la suite des événements, leur genèse, leurs influences spirituelles profondes et leur haute signification providentielle.

SIGLES.

AH, Archives du Prieuré de Huneghem.

AEG, Archives de l'Etat à Gand.

HMH, M. De Meulemeester, *Histoire du Monastère de Huneghem*, Bruges 1912.

EDH, id., *Etude documentaire sur le Monastère des Bénédictines de Huneghem*, Gand 1913.

MBT, id., *Le Monastère des Bénédictines de Termonde*, Termonde 1913.

CHAPITRE I

L'ANTIQUE HUNEGHEM

Le prieuré des Bénédictines de Huneghem a une longue et intéressante préhistoire. Son nom évoque le plus lointain passé de Grammont ; il a depuis cinq siècles tenté la curiosité des historiens et des philologues et provoqué les interprétations les plus diverses et souvent les plus fantaisistes.

Déjà avant l'an 1400, Jacques de Guise dans ses *Annales Hannoniae* fait remarquer que l'on retrouve le nom des Huns dans celui de plusieurs localités et que l'on en conclut à la présence de ces barbares dans nos contrées. Au XVII^e siècle Van Waesberghe, le premier historien de Grammont⁽¹⁾, et le poète Nicolas Burgundius d'Enghien⁽²⁾ se ralliaient sans scrupule à cette thèse osée et traduisent Huneghem : lieu et habitation des Huns. Tous oubliaient que les armées d'Attila s'étaient arrêtées bien loin de la terre de Flandre.

En 1870, Auguste De Portemont, en reprenant l'œuvre de Van Waesberghe dans ses *Recherches Historiques sur la Ville de Grammont*⁽³⁾, essaya de corriger son prédécesseur sans abandonner toutefois entièrement son inadmissible explication. Il

(1) *Gerardimontium*, Bruxelles 1627, p. 2.

(2) Ibid., p. 21. « *Venusta sedes, prisca cladis Hunicae plebis superstes...* »

(3) Gand 1870, t. I, p. 30.

jugea que l'on peut traduire Huneghem « lieu d'habitation des Huns » si on ne prend pas ce mot au pied de la lettre. Nos ancêtres, déclare-t-il, désignaient par ce nom tous les barbares qui envahirent nos contrées, et il cite à l'appui de cette assertion un texte de la *Vita Sanctae Renildis* (4) qui donne le nom de « Huns » aux Frisons qui ravagèrent notre pays au VII^e siècle. Argument bien fragile, basé sur un texte isolé, et qui ne permet pas de conclure que chez nous au moyen-âge « Hun » était devenu synonyme de « barbare ».

Aussi bien le chanoine J. J. De Smet, dans son *Essai sur les noms des villes et des communes de la Flandre Orientale* (5), abandonna-t-il cette étymologie hasardeuse mais pour en imaginer une autre également risquée. Faisant état des pratiques païennes auxquelles s'adonnaient les habitants de cette contrée avant leur conversion au christianisme, il fait de Huneghem un « lieu sacré » en déclarant, sans l'ombre d'une preuve, que la racine « hoen » ou « hune » a le sens de sacrifice ou offrande.

Hâtons-nous de laisser là cette affirmation toute gratuite pour trouver enfin quelque lumière chez l'érudit Godefroid Kurth. Sans traiter explicitement la question qui nous occupe, il apporte des précisions qui orientent vers la solution de l'épineux problème dans sa remarquable étude *La Frontière linguistique en Belgique* (6). Il y fait remar-

(4) *Acta Sanctorum Bollandi selecta*, Bruxelles 1737, t. IV, p. 643-646.

(5) *Recueil de Mémoires et de Notices Historiques*, Gand 1864, t. I, p. 212. — De Portemont, o. c., p. 30, note 1.

(6) Bruxelles 1895, p. 394.

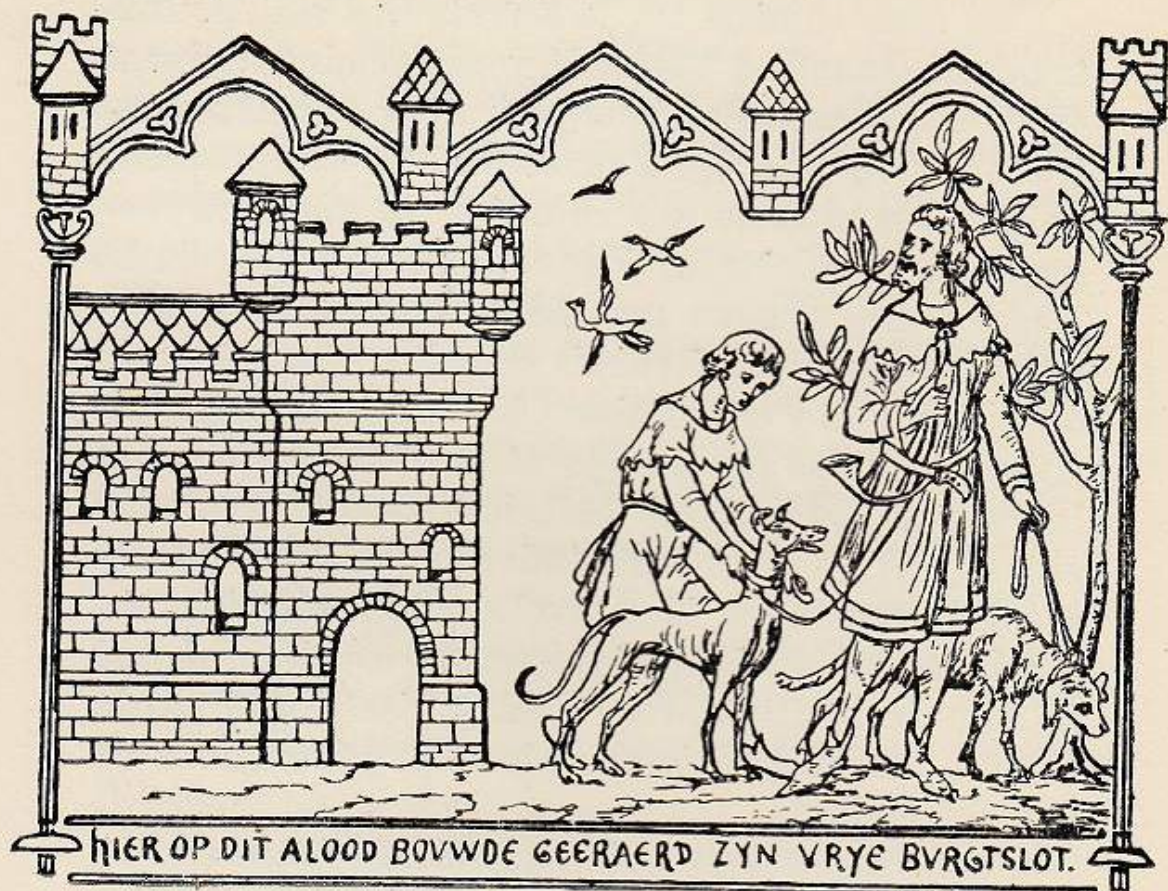
quer que le radical « Hun » appartient aux langues germaniques, qu'il a notamment le sens de « géant » et de « chef », et qu'il se retrouve fréquemment dans les prénoms francs tels que Huno, Hunzi, Humbrecht, Hunibald, etc.

Ceci nous ramène sur le terrain des réalités historiques. Quand en 402 les légions romaines doivent évacuer la Basse-Belgique pour aller se battre contre les Visigoths, les Francs-Saliens s'approchent de plus en plus de nos contrées ; il vient un moment où ils pénètrent jusque dans la vallée de la Dendre. Là, chaque groupe se choisit l'emplacement le plus apte à être mis en culture ou à fournir du gibier ; ils y construisent leurs demeures primitives entourées de champs et de prairies. Un des leurs, plus habile, plus audacieux peut-être que les autres, dirige cette installation et sa demeure devient le noyau de la nouvelle agglomération, du « heim », qui après quelque temps est désigné par le nom de l'initiateur de l'entreprise et qui garde ce nom tandis que s'y succèdent les générations de ses descendants.

C'est sous ce jour qu'un savant de notre temps, l'abbé Julien Claerhout, a vu les origines de Huneghem. « Quand les Francs », écrit-il (7), « prirent possession de la région appelée en ces temps « brabançonne », il y eut parmi eux un chef qui s'appelait Huno. Sur la terre qu'il s'était choisie, il abattit les bois pour les transformer en champs où mûrirait son blé et il assécha les marais pour y laisser paître ses troupeaux. Ses descendants s'appelèrent Huningen, et l'emplacement où ils s'étaient fixés

(7) *Philologische Bijdragen, Belfort, Gand 1895, p. 26.*

acquit le nom de Huninghem ce qui signifie littéralement le lieu de l'habitation des descendants de Huno » (8). Cette interprétation est la seule à retenir : Huneghem est le nom d'une exploitation agricole qui se forma très probablement pendant la pre-



Gérard, Seigneur de Huneghem,
d'après une des fresques de L. Bert dans l'église du monastère.

mière moitié du VI^e siècle sur les bords de la Dendre, sous la conduite d'un Franc appelé Huno.

Insensiblement sa propriété s'agrandit et s'organise. Ses gens passent la rivière sur leurs ra-

(8) Voir aussi à ce sujet l'étude de J. Lindemans, *West-Brabantsche Plaatsnamen. De Plaatsnamen uitgaande op ghem en inghen*, dans *Eigen Schoon*, Opwijk 1912.

deux primitifs pour aller défricher la rive droite, transformer en pâturages les flancs de la Vieille-Montagne qui paraît dans les actes anciens avec le nom de Huneberch (9). Sur la rive gauche, de nouveaux prés et de nouvelles terres arables sont conquises, de mois en mois, sur les forêts et les marécages, et reculent toujours plus loin les limites de la propriété qui s'étend sur une partie notable du territoire actuel de Grammont.

Au centre se dresse la résidence des descendants directs de Huno, moitié ferme, moitié castel. Tout autour s'élèvent de grandes étables où loge un bétail abondant, de vastes granges où s'entasse le blé et le lin. Dans la Hunebeke, qui roule à travers la vaste propriété ses eaux vers la Dendre, barbotent les oies, tandis que dans les prairies paissent les troupeaux de moutons, les porcs, les vaches, les bœufs. Par delà l'enclos, exploité directement par le maître, se dressent les modestes demeures au toit de chaume des manants à qui il a cédé des terres et les cabanes des serfs qu'il emploie à ses cultures.

D'année en année l'agglomération se dilate, le rendement de l'entreprise s'accroît, la population s'augmente et vers le début du VII^e siècle nous pouvons concevoir Huneghem avec la physionomie d'un village, aux allures sans doute encore patriarcales, mais néanmoins vivant et animé.

Cependant à ces habitants manque encore le plus indispensable facteur de vraie civilisation. Ils ignorent le vrai Dieu, se prosternant devant Wo-

(9) De Portemont, o. c., t. II, p. 191, 195.

den, Donner et les autres farouches divinités du mythe germanique, ils s'en vont accomplir près des fontaines et des arbres des rites curieux, dont le *Tonnekensbrand*, encore en honneur à Grammont, semble être une survivance christianisée (10).

L'heure approchait où la lumière du Christ allait rayonner jusque dans cette terre de ténèbres. Vers 630 St. Amand vint évangéliser le Pays de Gand et de là son apostolat s'étendit à la majeure partie de la Flandre (11) ; vers la moitié du VII^e siècle les Francs de la vallée de la Dendre étaient conquis au christianisme (12).

Le grand missionnaire vint-il en personne prêcher l'évangile à Huneghem ?

Sous une de ses peintures murales qui décorent à présent le fond de l'église des Bénédictines, Louis Bert de l'Arbre a écrit audacieusement vers 1895 « Hier stichtte S. Amandus de eerste kristen kerk ». On peut s'en étonner car il ne semble pas que l'artiste se soit fait ici l'écho d'une tradition locale, puisque les deux historiens de Grammont qu'il connaissait, Van Waesberghe (13) et De Portemont (14), attribuent l'évangélisation de leur cité à St Liévin. Peut-être avait-on déjà fait valoir auprès de lui les objections soulevées contre l'apostolat du martyr de Houthem dans la contrée de la Den-

(10) V. Fris, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, Gand 1911, p. 469 ss.

(11) E. de Moreau S. J., *Saint Amand*, Louvain 1927, p. 108-115.

(12) V. Fris, o. c., p. 22.

(13) o. c., p. 136.

(14) o. c., p. 171 ss.

dre ⁽¹⁵⁾ ou s'était-il laissé impressionner par certaines constatations qui rattachent la personnalité de St Amand au passé de Huneghem ? En effet le grand évêque missionnaire est le patron de l'antique sanctuaire grammontois ; depuis les temps les plus reculés une chapellenie y était fondée en son honneur ; sa fête y était célébrée chaque année avec grande solennité et en 1107, lors de la procession de ses reliques à travers la Flandre et le Brabant, Grammont fut une des étapes de ce pieux voyage posthume qui sembla s'acheminer par l'itinéraire parcouru quatre siècles auparavant par Amand lui-même ⁽¹⁶⁾.

On comprend que ces considérations inclinèrent le pieux artiste, d'ailleurs fort épris du vieux sanctuaire qu'il décora si richement, à le considérer comme une vénérable relique de l'apostolat du célèbre missionnaire. Il n'était d'ailleurs pas seul à se laisser guider ici par le sentiment ; un bon nombre d'autres églises consacrées à St Amand, le revendiquèrent, sans titre plus sérieux, comme leur fondateur ⁽¹⁷⁾.

Il n'y a donc pas lieu de blâmer l'inscription de Bert de l'Arbre ; on peut la maintenir si on ne se lie pas à une interprétation trop littérale. S'il reste à prouver que St. Amand vint prêcher ici, l'évangélisation de Huneghem eut en tout cas son point de départ dans le grand cœur de l'apôtre des Flandres. Dès qu'il fut parvenu, Dieu sait au prix

(15) V. Fris, *Bibliographie de l'histoire de Gand*, Gand 1907, p. 34.

(16) *Acta Sanctorum*, Februarii, Paris 1863, t. I, p. 909.

(17) E. de Moreau, o. c., p. 294-295.

de quels labeurs et de quels sacrifices, à conquérir à la foi les rudes païens de Gand, il établit en cette ville deux abbayes où de nombreux moines vinrent bientôt se ranger sous sa houlette. Il en fit les auxiliaires de son ministère, les envoyant dans les régions que lui-même ne pouvait atteindre ⁽¹⁸⁾. Il est très probable que ce furent des religieux sortis d'une des abbayes gantoises qui vinrent, sur l'ordre d'Amand, apporter la bonne nouvelle de l'évangile aux habitants de Huneghem.

Il n'est pas possible de dire s'ils y restèrent à demeure. Nous savons qu'Amand avait l'habitude de laisser deux ou trois moines dans les centres d'évangélisation qu'il avait créés pour y continuer l'instruction religieuse et administrer les sacrements, mais il ne pouvait multiplier ces petits établissements monastiques à l'infini et il est probable qu'ils étaient réservés aux centres les plus importants. Ailleurs les moines-missionnaires se contentaient de construire une petite église où ils reparaissaient périodiquement pour exercer leur ministère. Il en fut sans doute ainsi à Huneghem, au lendemain de la conversion de ce bourg au christianisme. Plus tard seulement, croyons-nous, un prêtre s'installa parmi ces nouveaux chrétiens qui sous sa conduite formeront une paroisse, mais déjà avant ce temps, — peut-être au début du VIII^e siècle ⁽¹⁹⁾, — Huneghem avait son église, qui va dorénavant retenir notre attention.

(18) Ibid., p. 131 ss.

(19) V. Fris, o. c., p. 23.

CHAPITRE II

L'ÉGLISE DE HUNEGHEM

Le premier sanctuaire élevé à Huneghem vers les débuts du VIII^e siècle n'était guère plus somptueux que ces chapelles primitives reproduites aujourd'hui dans les annales des missions étrangères. Les archéologues sont unanimes à dire qu'en Belgique, avant l'an mille, la plupart des églises étaient construites en bois ⁽¹⁾. Cette pauvreté résultait en grande partie de la pénurie des moyens de transport pour amener à pied d'œuvre des matériaux plus solides.

A ce point de vue, Huneghem se trouvait avantageusement relativement à d'autres localités. Il ne fallait pas aller chercher les pierres bien loin et la Dendre, qui coulait à quelque cinquante mètres de là, permettait de les amener sans trop de peine. On peut donc croire que, plus rapidement qu'ailleurs, le petit oratoire en bois fit place à la modeste construction en pierre qui constitue encore la partie antérieure de l'église actuelle des Bénédictines.

Sur le mur septentrional qui donne sur la cour de l'école primaire du couvent, se dessine nettement, entre la deuxième et la troisième fenêtre, une ligne

(1) C. Reusens, *Eléments d'archéologie chrétienne*, Louvain 1885, t. I, p. 335. — A. Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, s. d., t. I, p. 64.

verticale, descendant jusqu'au sol, qui marque la séparation entre la bâtisse primitive et les ajoutés considérables qu'elle reçut plus tard. Il est aisé de se figurer la physionomie du sanctuaire primitif. C'était un édifice rectangulaire, long d'environ 9 m. et large de 10 m., éclairé de chaque côté par deux petites fenêtres, s'élargissant du dehors au dedans pour laisser passer plus facilement la lumière ; du pavement, à présent près de 80 cm. sous le sol ⁽²⁾, jusqu'à la partie exhaussée à l'époque ogivale ⁽³⁾, et que l'on reconnaît parfaitement aux assises de pierres plus grandes et plus régulières, il y a 5.50 m. de hauteur.

Le chœur, probablement à chevet plat, était tourné vers l'orient ; à la façade on voit encore se dessiner la porte cintrée, ornée d'une gorge et large de 1.50 m. Les murs ont environ un mètre d'épaisseur et sont construits en appareil irrégulier (*opus incertum*) : des moellons plats réunis par d'épaisses couches de mortier.

Dans sa *Notice sur les monuments de Grammont*, ⁽⁴⁾ l'abbé G. De Vos, n'hésita pas à dater du XI^e siècle l'église de Huneghem ; il en appelle à l'appareil de maçonnerie, aux petites baies des fenêtres et à l'exhaussement du terrain avoisinant pour justifier son assertion.

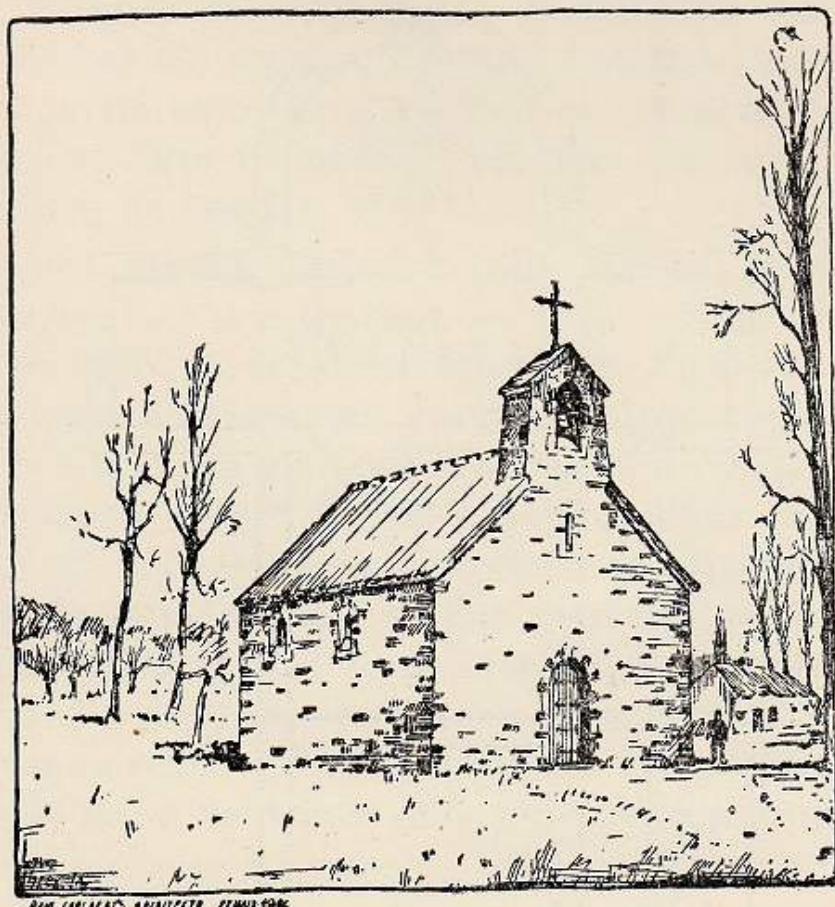
(2) Des fouilles, pratiquées en février 1946, firent découvrir à cette profondeur un pavement en grandes briques carrées, posées en losange, dont une était revêtue d'un émail vert. On se rend aussi parfaitement compte du niveau primitif de l'église en remarquant les trois degrés qu'il faut descendre pour y entrer.

(3) Voir plus loin, chap. III.

(4) Enghien, 1898, p. 9.

Nous partageons son avis, du moins pour la partie de l'édifice que nous venons de décrire. Quant à l'âge des constructions postérieures, nous sommes réduits à de simples conjectures en raison de la pénurie des documents.

Le fait néanmoins que dans le document le plus

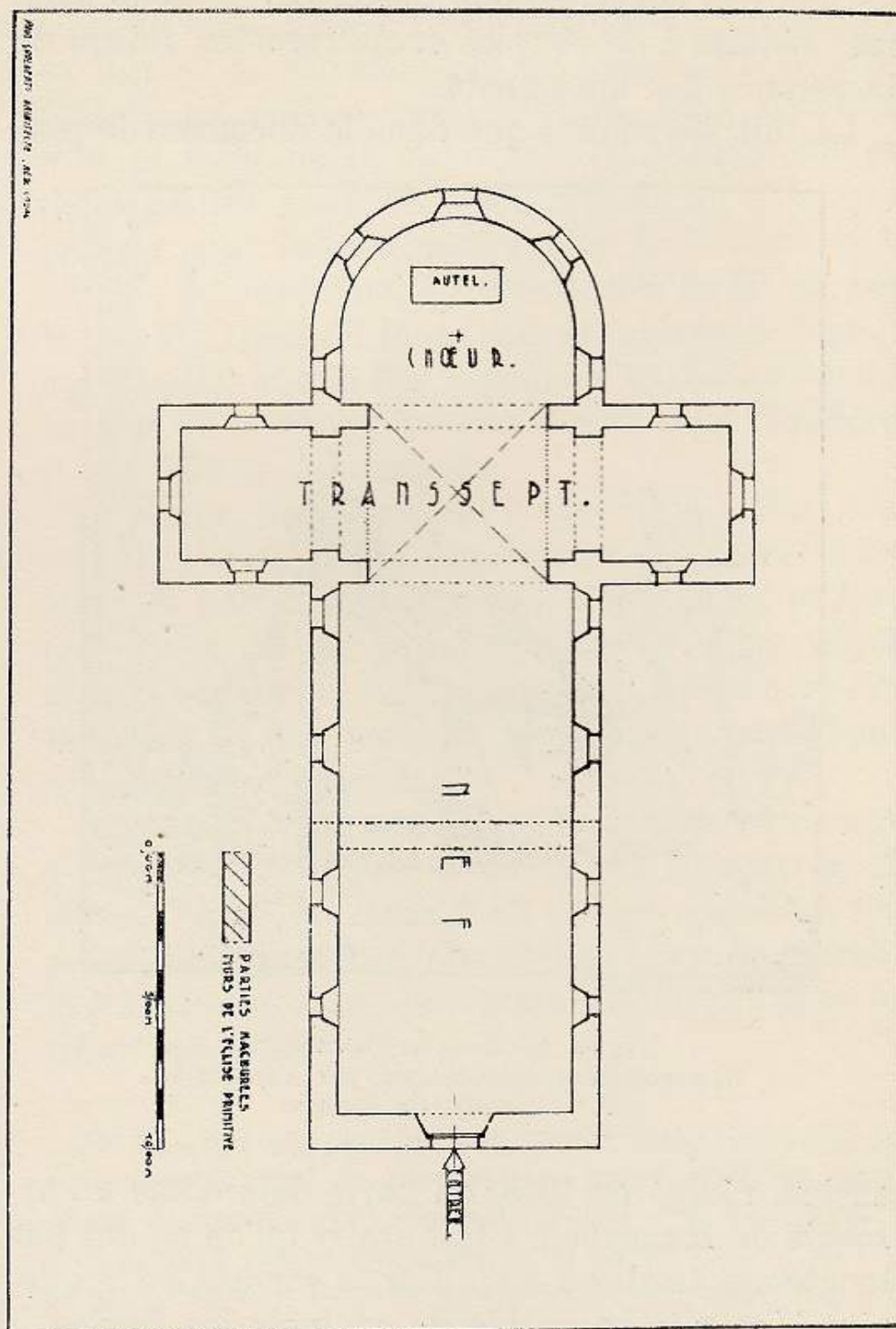


L'église primitive de Huneghem,
reconstruction conjecturale par l'architecte
P. Goolaerts, de Renaix.

ancien, rédigé en 1068, on parle déjà d'une « Parrochia de Huneghem » fait croire qu'on ne dut pas longtemps tarder à amplifier le sanctuaire qui devint bien vite incapable de contenir les fidèles.

En tout cas le jour vint où l'on défonça le chevet

de l'église primitive pour doubler la longueur de la nef, y ajouter un transept dont les bras mesu-



Plan de l'église romane de Huneghem,
reconstituée par l'architecte P. Goolaerts.

raient environ 5 m., puis un nouveau chœur qui vraisemblablement se terminait en abside. L'ensemble du bâtiment, qui avait dès lors la forme d'une croix latine, était couronné par une tour en maçonnerie qui s'élevait à l'intersection de la nef et du transept ⁽⁵⁾.

Des transformations successives, dont nous aurons à reparler, n'ont laissé de l'antique bâtisse romane que les murs, aux petites fenêtres ébrasées, de la partie antérieure de l'édifice comprise entre le jubé et l'arc triomphal gothique, qui se dresse au milieu de l'église.

De son ornementation à cette époque nous savons que, lors des travaux de restauration entrepris en 1895, on découvrit les restes d'une fresque dissimulés derrière un groupe sculpté représentant le Christ au tombeau. La couche de plâtre qui les couvrait s'étant émiettée autour d'une crevasse, on vit apparaître un fragment de polychromie, rongé de salpêtre mais où l'on pouvait encore distinguer un *peplum* ⁽⁶⁾, et un palmier. Le peintre Bert de l'Arbre, qui assista à la découverte et avait des connaissances iconographiques incontestables, n'hésita pas à voir dans cette peinture une produc-

(5) De Portemont o. c., t. II, p. 260. Les fouilles de 1946 (voir plus haut p. 18) ont permis de vérifier l'assertion de De Portemont en mettant à nu tout le pourtour des soubassements des murs du transept nord. Quant à son assertion au sujet de la tour nous avons pu la contrôler grâce à l'*Atlas de Deventer*, dessiné entre 1558 et 1575. Sur la carte de Grammont on voit distinctement l'église de Huneghem, surmontée d'une tour massive et orientée à la manière des édifices religieux de l'époque romane.

tion intéressante de l'art roman et il voulut en conserver le souvenir dans les tableaux qui décorent à présent le chœur des religieuses (7).

Quelle était la vie de cette église dont nous avons étudié la structure matérielle ? Qu'était-elle et que s'y passait-il ? Deux questions qui méritent de retenir l'attention, car les situations religieuses du moyen-âge diffèrent sensiblement de celles d'aujourd'hui.

Au lendemain de la conversion des Francs on trouve dans nos contrées surtout deux types d'églises : celles des *vici* ou bourgs et celles des *villae* ou exploitations agricoles. Les premières se trouvent dans les agglomérations situées généralement près des anciennes routes romaines et habitées par de petits propriétaires ou des artisans qui se sont associés pour la construction de l'édifice du culte qui dès lors appartient à la communauté. Les églises des *villae*, au contraire, ont été construites à l'initiative et aux frais du maître du domaine et à son usage personnel. Ce sont, au début, de simples chapelles domestiques où ne sont admis que les gens attachés directement au service du seigneur mais qui bientôt ouvrent leurs portes aussi aux familles

(6) Tunique sans manche, agrafée sur l'épaule.

(7) On y voit une grande figure de St. Michel, avec un large manteau flottant, agrafé sur son épaule à la façon du *peplum*. Des palmiers, stylisés à la manière romane, ornent la scène d'Apocalypse qui domine l'entrée ainsi que le trône de St. Benoît entouré des grands saints de son ordre. L. de l'Arbre, *Pierres vétustes, Tours branlantes*, Renaix 1919, p. 295.



des manants et des serfs établis autour de sa résidence (8).

Ce que nous savons de l'histoire ancienne de Huneghem suffit pour nous faire conclure que son sanctuaire était une « église de *villa* » ou « église domaniale ». Les successeurs du vieil Huno en étaient les propriétaires dans le sens le plus large du mot. A la seule réserve de lui continuer sa destination religieuse, ils disposaient de l'édifice comme ils l'entendaient, avec le droit de l'aliéner par vente ou donation. Bien plus, d'après les conceptions du temps, ils pouvaient choisir le prêtre qui le desservirait et s'adjuger tous les revenus, redevances et oblations des fidèles à condition d'entretenir la bâtisse et de procurer le nécessaire à l'exercice du culte.

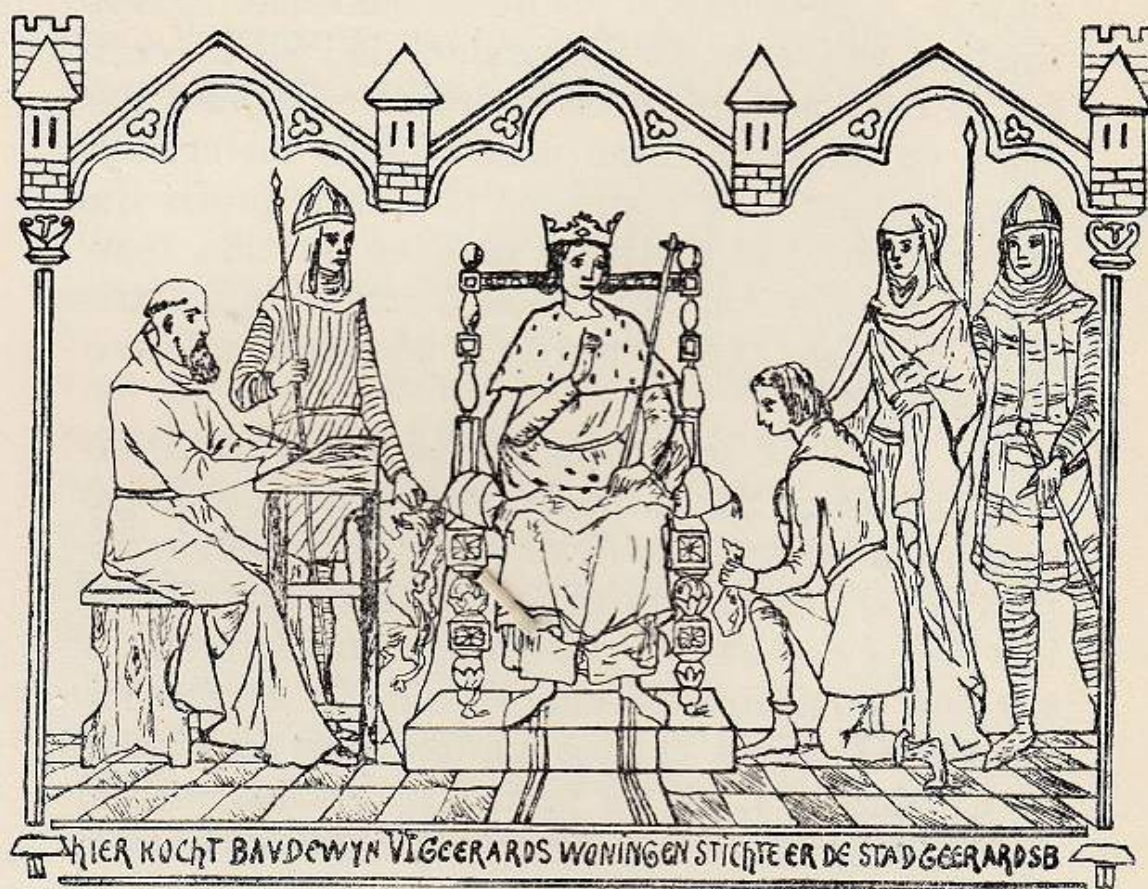
Il y a lieu de croire que les seigneurs de Huneghem n'usèrent pas farouchement de leurs prérogatives et laissèrent bénéficier assez largement la population d'alentour du ministère sacré exercé dans leur église domaniale, puisque la chrétienté établie sur leur territoire est déjà considérée vers le milieu du XI^e siècle, comme une paroisse du diocèse de Cambrai (9), où un prêtre, avec l'assentiment de l'évêque, pouvait célébrer les saints mystères et administrer les sacrements.

En l'an 1068 un événement d'ordre politique amena de nouveaux maîtres à l'église de Huneghem.

(8) J. Laenen, *Introduction à l'Histoire Paroissiale du Diocèse de Malines*, Bruxelles 1924, p. 55.

(9) Jusqu'en 1559 la ville de Grammont appartient au diocèse de Cambrai qui avec celui de Liège et de Tournai se partageait la majeure partie de la Belgique actuelle.

Le comte de Flandre, Baudouin VI, pour se prémunir contre d'éventuelles attaques de la part de ses voisins, décida de construire une citadelle puissante qui dominerait la vallée de la Dendre. Il choisit à cet effet sur la rive droite de la rivière un emplacement qui appartenait au domaine de Huneghem.



Le comte de Flandre Baudouin acquiert le franc-alleu
de Huneghem
d'après une fresque de L. Bert.

Comme ce domaine constituait un franc-alleu, une terre complètement indépendante du pouvoir comtal, Baudouin l'acheta en bloc au possesseur de l'époque dont nous connaissons le seul prénom

de Gérard, conservé à la postérité par celui de la ville qui s'élève en cet endroit et qui devint Gèrarmont ou Grammont. Ne convoitant pour sa forteresse que les seuls terrains situés sur les flancs de la vieille montagne, le comte donna le reste du territoire en fief à Etienne de Boulare, un de ses grands vassaux.

Ainsi l'église de Huneghem passait à deux nouveaux maîtres : le sire de Boulare titulaire de la seigneurie dans laquelle elle était enclavée, et le comte de Flandre qui s'était dessaisi de cette portion de l'ancien domaine mais en réservait les prérogatives de suzerain.

Cependant ils n'allaient pas garder longtemps ces droits exorbitants des anciens propriétaires d'églises domaniales. En 1078 le pape Grégoire VII décida d'en finir avec l'intolérable abus de l'usurpation des revenus ecclésiastiques par les seigneurs laïcs. Il exigea que ces biens fussent rendus à leur destination première en remettant les bénéfices au clergé qui desservait les églises.

La plupart des seigneurs eurent hâte de se débarrasser de ces biens ecclésiastiques qui auraient pu leur attirer des sanctions sévères, mais ils cherchèrent néanmoins à échapper à une restitution pure et simple entre les mains du clergé paroissial. En cédant ces bénéfices à des abbayes ou à des chapitres qui se chargeraient de procurer aux prêtres les moyens de subsistance et d'entretenir les édifices du culte, ils pouvaient obtenir des avantages d'ordre spirituel ou matériel qui les dédommageraient au moins partiellement du sacrifice qui leur était demandé. L'Eglise, toujours condescendante, accepta cette combinaison et nous voyons en

beaucoup d'endroits l'évêque du diocèse la sanctionner de son autorité.

Ce fut le cas pour Huneghem en 1081. En cette année s'établirent à Grammont des moines bénédictins venus de Dickelvenne. Robert II, successeur de Baudouin VI, et Etienne de Boulare prièrent Gérard II, évêque de Cambrai, de vouloir adjuger à cette nouvelle communauté grammontoise la possession de l'antique église sise dans leur domaine. L'évêque accueillit favorablement cette demande, et par un acte solennel, muni de son sceau et signé par les donateurs, les archidiaques, l'abbé et d'autres dignitaires, il remit à jamais l'« autel »⁽¹⁰⁾ de Huneghem avec toutes ses dépendances à l'abbaye, en pleine propriété avec tous les droits paroissiaux qui s'y rattachaient⁽¹¹⁾. En 1090, le successeur de Gérard II, l'évêque Manasses, venu à Grammont pour consacrer l'église abbatiale, renouvela cette donation⁽¹²⁾ et en 1142, l'évêque Nicolas de Cambrai la ratifia une troisième fois⁽¹³⁾.

Du fait de cette cession, l'église de Huneghem ne perdait pas son caractère d'église paroissiale. Les droits du curé appartenaient sans doute dorénavant à l'abbaye, mais l'abbé devait désigner un

(10) Le terme autel (*altare*) signifie dans les actes du XI^e au XIV^e s., la charge et les droits du prêtre qui dessert une église, avec les pouvoirs juridictionnels et les avantages matériels qui en découlent.

(11) Le texte du diplôme se trouve chez Miraeus, *Opera Diplomatica et Historica*, (éd. Foppens, 1723), t. I, p. 513 et chez De Portemont, o. c., t. II, p. 176.

(12) De Portemont, o. c., t. II, p. 177.

(13) Miraeus, o. c., t. I, p. 530. — De Portemont, o. c., t. II, p. 448.

prêtre pour y exercer comme autrefois le saint ministère.

Cependant des situations nouvelles étaient créées depuis que le dernier seigneur de Huneghem avait en 1068 vendu son franc-alleu au comte de Flandre. Celui-ci ne s'était pas contenté d'y élever une citadelle, il désirait la voir entourée par une vaste agglomération et, pour y attirer une population, il accorde de larges franchises à ceux qui s'établiraient dans la nouvelle cité (14).

Beaucoup se laissent gagner et une immigration à rythme rapide amène des hommes de métier, de petits propriétaires, des serfs libérés, attachés autrefois aux exploitations agricoles d'alentour, aussi des marchands, classe nouvelle de bourgeois qui deviennent de plus en plus nombreux en cette époque de renaissance du commerce dans l'Europe occidentale. Les paysans des environs apportent les fruits de leurs champs pour les échanger contre les produits du travail des drapiers, des tisserands, des tanneurs, des potiers, et comme spontanément le marché s'établit ; il devient naturellement le nœud vital de la ville naissante et le centre vers lequel convergent les nouvelles rues qui s'amorcent.

Insensiblement le quartier de Huneghem, l'ancien noyau de la localité, se voit relégué au rang d'un faubourg peu peuplé comparativement à l'agglomération qui s'est formée autour du marché et à l'ombre de l'abbaye construite sur un terrain de la ville haute.

Pour satisfaire aux besoins religieux de cette po-

(14) V. Fris, o. c., Ch. I, passim.

pulation, on construisit à la place du marché, probablement peu de temps après l'érection de l'abbaye, une église dédiée à St Luc. Sa situation en plein centre commercial la désignait pour devenir l'église paroissiale de Grammont et Huneghem descendait au rang de chapelle auxiliaire. Gramaye⁽¹⁵⁾, Van Waesberghe, et Sanderus sont unanimes à l'affirmer mais nul d'entre eux n'a eu le souci de donner une date même approximative de ce transfert du titre paroissial. Comme les prêtres attachés au sanctuaire de Huneghem n'apparaissent plus dans les documents du XIII^e et du XIV^e siècle qu'avec le titre de « chapelains », nous croyons devoir conclure que déjà avant 1300 la *parrochia* de Huneghem n'existait plus.

Cette perte du titre paroissial n'entraînait cependant pas la désaffectation. Bien d'autres sanctuaires, qui eurent le même sort, continuèrent à être fréquentés par les fidèles grâce aux chapellenies.

On appelait de ce nom des fondations pieuses, avec charge de messe à célébrer, soit en l'honneur d'un mystère de la foi ou d'un saint, soit pour le soulagement des âmes des trépassés ou pour d'autres intentions déterminées par les donateurs.

Pareille fondation se trouve à Huneghem. On parle fréquemment dans les documents d'une chapellenie en l'honneur de St. Amand et de St. Vaast qui existait certainement au XIII^e siècle puisqu'en 1294 un de ses titulaires, nommé Lambertus, paraît

(15) *Antiquitates Illustrissimi Comitatus Flandriae*, Louvain 1608, p. 44.

comme témoin d'un legs de Gérard Dune à l'hôpital de Grammont (16).

Au cours des temps nous la voyons aussi confiée à des prêtres non résidents, comme en 1472 au curé de Sarlardinghe (17), en 1518 à celui d'Overboulare (18) et, en 1597, sans doute à cause de la pénurie des prêtres, à des moines de l'abbaye (19).

Le culte ne chômaît donc pas à Huneghem et de nouvelles fondations vinrent successivement y assurer une célébration plus fréquente des offices. En 1333, Jean Geyline, le fondateur de la Chartreuse de Lierde St. Martin, laissa par testament au chapelain de Huneghem une rente de douze deniers pour son anniversaire (20). En 1364, Jean de Hassel, époux de Marguerite de Blick, fonda une nouvelle chapellenie à côté de celle de St. Amand et de St. Vaast (21). Dans les comptes de l'hôpital,

(16) De Vos, *Inventaris der Handvesten van Onze Lieve Vrouwen Gasthuys*, Grammont 1898, p. II, n. 52. Dans son livre *Onser Liever Vrouwen Hospitaal van Geeraardsbergen*, (ibid., 1931) le même auteur reproduit le sceau du chapelain Lambertus. — Voir aussi V. Fris, *De oudstbewaarde stadsrekening van Geeraardsbergen*, Gand 1912, p. 31.

(17) HDH, p. 9. — Comptes de l'hôpital. — De Vos, *Inventaris*, o. c., p. 342.

(18) HDH, p. 10. — A. E. G. Archives de l'abbaye de St. Adrien. — F. D'Hoop, *Inventaire des anciennes archives de Grammont*, Grammont 1880, p. 108, n. 310.

(20) Archives du château d'Eleseghem. Fonds de Ghellinek. n. 15.

(21) Van Waesberghe, o. c., p. 123. — Dans les *Taxationes antiquae beneficiorum civitatis et diocesis Cameracensis* de 1362, la chapellenie de Huneghem est taxée : 12 lib. 6 s. t. (A. Lognon, *Pouillés de la Province de Reims*, Paris 1908, p. 336).

en 1472, on trouve annoté aussi le paiement d'honoraires au chapelain de Huneghem pour des services célébrés dans son église (22), et quand, en 1624, on y admet les Bénédictines, le prélat de St. Adrien mentionne dans l'acte de cession plusieurs « cappelainies » (23) et les échevins, dans leurs lettres-patentes, parlent de « fondations d'obits anniversaires » (24).

Les fidèles du quartier continuent à trouver de multiples occasions de satisfaire leur dévotion dans l'antique sanctuaire. Celui-ci d'ailleurs n'est pas abandonné au seul zèle des chapelains ; à côté d'eux, il y a des auxiliaires laïcs, des marguilliers, appelés tantôt « Kerckmeesters », tantôt « meesters » tantôt « provisoires », parfois « ontfanghere ».

Nous ne les trouvons mentionnés la première fois qu'en 1419 (25) mais il est probable que depuis bien plus longtemps ils fonctionnaient à Huneghem. L'intervention régulière d'éléments séculiers dans l'administration des églises était devenue générale dans nos contrées depuis le XIII^e siècle sous l'influence de l'esprit démocratique qui caractérise cette période d'efflorescence de la puissance communale (26). Les marguilliers se chargeaient avant tout du temporel du culte ; ils veillaient à la con-

(22) De Vos, *Inventaris der Handvesten*, o. c., p. 342.

(23) HMH, p. 13.

(24) Ibid., p. 12.

(25) « Ghegheven in hoefsceden den Kerckmeester van Huneghem van der orghele te leenene in Sinte Lysbettendage, 4 scel ». Comptes de l'hôpital. De Vos, *Inventaris*, o. c., p. 317, n. 10.

(26) Laenen, o. c., p. 184.

servation du patrimoine, percevaient les revenus, se chargeaient de l'entretien des édifices et tenaient la comptabilité.

De leur gestion de Huneghem il reste aux Archives de l'Etat à Gand un intéressant « terrier » avec le titre le « *Liggher van de Kerckgoederen van Huneghem bij Gilles van Ieghem, Adriaen van Biest en Rombout Auweghene Kerckmeesters van den voorsseyden Kercken in 't jaer ons Heeren XV hondert en IX* » (27).

Dans ce registre se trouvent annotées en détail toutes les propriétés de l'église, surtout des prés et des champs à Grammont même, puis à Sarlardinge à Goefferdingen, à Deftinge, à Onkerzele et à Overboulare. A leur suite sont notées 88 rentes, la plupart de quelques sous ou deniers, assignées sur des maisons de la ville ou des fermes des environs et dont la plupart échoient à la Noël.

La tâche des marguilliers n'était pas une sinécure. Il fallait du temps pour faire rentrer ces modestes revenus, d'autant plus que les débiteurs n'étaient pas toujours pressés de satisfaire à leurs obligations et forçaient parfois à plaider, comme en 1559 quand les « provisoires » revendiquent devant la « vierschare » de Overboulare une rente arriérée due à la chapellenie (28).

Les *Kerckmeesters* ne se bornaient cependant pas à la défense de ces intérêts purement matériels. Les comptes, qu'ils devaient rendre aux échevins,

(27) L. Van Werveke, *Inventaris van het Archief der Stad Geeraardsbergen onder het oud Regime*, Tongres 1935, p. 65, n. 672.

(28) HDH, p. 11. — De Vos, *Inventaris*, o. c., p. 91, n. 470.

les montrent préoccupés de la régularité et de la décence du service religieux dans leur église. Ils y notent des dépenses nombreuses pour la restauration des bâtiments, des autels, des vitraux ; l'achat de nouveaux meubles et ornements ; les gages payés aux béguines pour nettoyer à temps réglé le sanctuaire. Ils font célébrer avec solennité plusieurs fêtes telles que la dédicace de l'église (le 4^{me} dimanche d'août), les fêtes de la T. S. Vierge, de St. Pierre et de St. Amand (29).

Pour n'être plus le centre religieux officiel de Grammont, l'église de Huneghem continue donc à être fréquentée. Au dire de Sanderus, elle voyait même, en temps de carême, affluer chaque jour de nombreux fidèles attirés par des indulgences spéciales que l'on pouvait y gagner (30).

Quand en 1624 les Bénédictines vinrent s'y établir, elles durent s'engager devant les échevins à garder leur église « ouverte tant les Dimanches et festes que jours fériaux, autant que le jour le permettra, tant pour l'esté que le temps d'hiver pour par dévotes personnes offrir au bon Dieu et à la benoïste Vierge Marie leurs vœux et bonnes prières » (31).

Ces derniers mots font allusion à la raison spécifique de l'attrait des fidèles pour cette vieille église : elle était devenue un sanctuaire marial.

(29) Comptes des marguilliers 1610. AEG, Archives de Grammont n. 673.

(30) *Flandria Illustrata*, Cologne 1634, t. II, p. 524. *Lucrandarum indulgentiarum desiderio in quadragesima quotannis maximo hominum concursu indies frequentatur.*

(31) HMH, p. 12.

CHAPITRE III

LE SANCTUAIRE MARIAL

L'église de Huneghem était dédiée à St. Amand et à St. Vaast, et la chapellenie fondée en leur honneur s'y trouvait établie au maître-autel. Les fidèles toutefois la considéraient comme un sanctuaire de la Mère de Dieu.

Doré Gaspar Vincq, en 1624, l'appelle « l'église vulgairement nommée Notre Dame de Huneghem, sous patrons titulaires néanmoins de St. Amand et de St. Vaast » (1) et l'archevêque de Malines, en la même année, écrit : « ecclesiam seu sacellum Beatae Mariae de Huneghem nuncupatum » (2), distinguant ainsi entre le titre officiel du sanctuaire et son nom populaire.

C'est sous le vocable de Notre-Dame qu'elle paraît dans tous les ouvrages qui en parlent.

Gramaye en 1608 écrit : « Hunegem Mariana » et « Capella B. Mariae de Hunegem » (3). Quelques années après, Van Waesberghe dans son *Gerardi montium*, Sanderus dans la *Flandria Illustrata* et Van Gestel dans son *Historia Archiepiscopatus*

(1) EDH, p. 16.

(2) Ibid., p. 19.

(3) *Antiquitates Flandriae*, o. c., p. 44. Nous avons corrigé l'erreur évidente de Gramaye qui écrit Hundelgem Mariana et B. Mariae de Hundelghem.

Mechliniensis (*), emploient tous les trois la même expression : « Templum de Hunegem B. Mariae Patrocinio nobile » ; le temple de Huneghem renommé à cause du patronage de la Bienheureuse Vierge Marie ; dans aucun document n'est mentionnée une église de St. Amand à Huneghem, mais toujours « l'esglise de Nostre Dame » (5) et en 1624 les échevins de Grammont stipuleront parmi les conditions de la cession aux Bénédictines « que la dicte église retiendra le nom de Nostre Dame de Huneghem » (6). On le comprend : les fidèles s'acheminaient d'ordinaire vers le vétuste sanctuaire pour s'y agenouiller devant une de ces images de la Mère de Dieu, que la confiance des âmes simples appelle volontiers « miraculeuses ».

L'auteur anonyme de la « *Historia Vitae Gasparis Vincq* » dit formellement : « Templum Huneghemense vetustistissum a miraculosa inibi Deiparae imagine celebre » (7). Dom Ruteau, dans son livre au sujet de St. Adrien, se sert de termes presque identiques « l'église de Huneghem célèbre par l'image miraculeuse de la Vierge en icelle » (8) et Gérard Sacré, dans son *Histoire de nostre temps*, emploie couramment l'expression « image miraculeuse » en parlant de la Madone de Huneghem, et

(4) La Haye 1625, T. II, p. 193.

(5) Lettre de l'évêque d'Arras, 30 janvier 1624, EDH, p. 18.
— Dom Ruteau, *Vie et martyre de St. Adrien*, Ath 1637.
p. ...

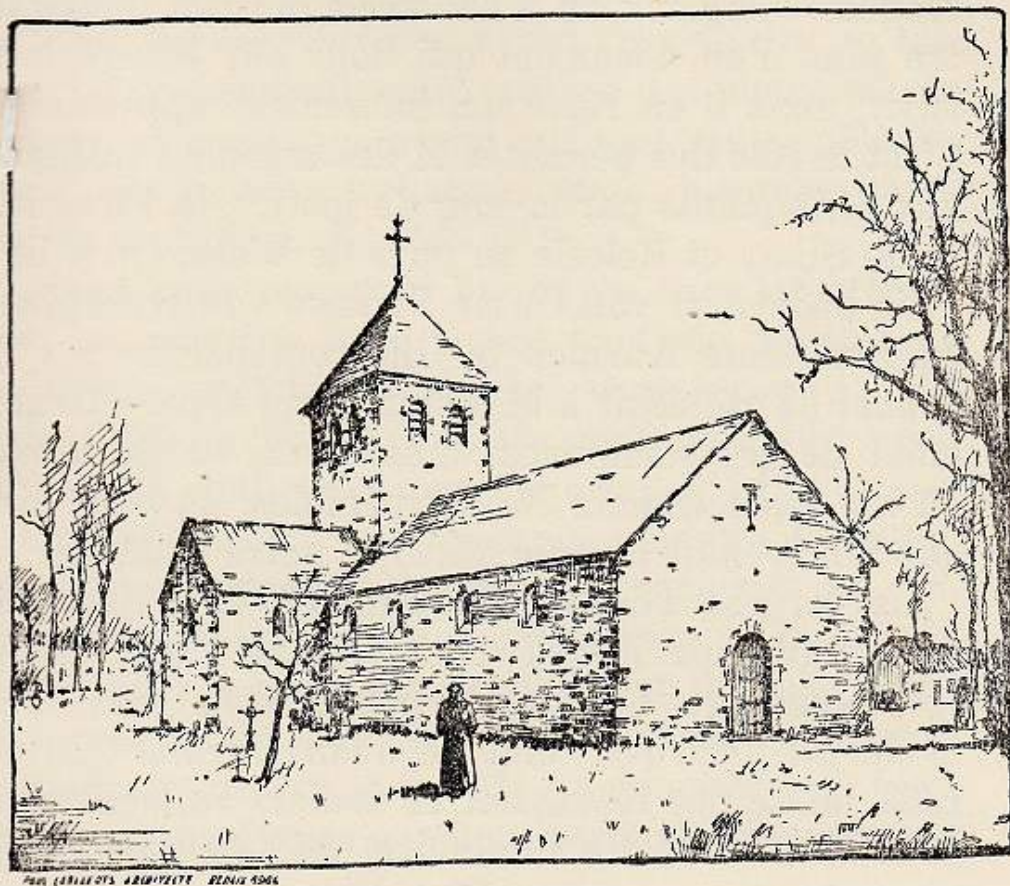
(6) De Portemont, o. c., t. II, p. 259.

(7) « Le temple très ancien de Huneghem célèbre à cause d'une image miraculeuse de la Mère de Dieu ». Manuscrit du XVII^e siècle à la Bibliothèque de la ville de Mons.

(8) o. c., p. 233.

il n'hésite pas à qualifier de « guérison miraculeuse », « délivrance miraculeuse » les faveurs obtenues en priant devant elle.

Dans sa correspondance avec l'archevêque de Malines, en 1647, la Prieure des Bénédictines s'exprime de la même manière. Elle se plaint de voir choisir le cimetière de Huneghem comme lieu d'inhuma-



L'église de Huneghem au XIII^e siècle,
reconstruction conjecturale par l'architecte P. Goolaerts.

tion des nombreuses victimes de la peste et elle ajoute : « Le pire est que la Vierge Miraculeuse de notre église est entièrement délaissée de ses pèlerins ordinaires » (9).

(9) Archives de l'évêché, Gand. — EDH, p. 39.

S'il est vrai que dans les siècles passés on parlait peut-être trop facilement de miracle, ces textes n'en prouvent pas moins que les fidèles considéraient Huneghem comme un de ces lieux bénis où la Vierge se plaît à répandre plus largement ses faveurs.

Les massives destructions d'archives pendant les troubles religieux du XVI^e siècle ont fait disparaître plus d'un document qui nous eût éclairé à ce sujet, mais il en reste un, hautement appréciable. C'est le rôle des pénalités et des amendes infligées aux délinquants par la cour de justice, la *Vierschare* de Sinay et Belcele au pays de Waes. On y lit : « die bedevaert van Onser Vrouwe van Huneghem en van Sente Adriaen te Gheerontsberghe » ⁽¹⁰⁾. Quand on réfléchit à la distance qui sépare Grammont de ces communes waasiennes, en un temps où les déplacements étaient pénibles, on peut dire que l'on venait de loin vénérer notre Madone.

Les largesses des fidèles, annotées dans quelques actes parvenus jusqu'à nous, viennent corroborer ce témoignage. Ce sont le plus souvent des dons modestes, tels que celui de Jean Geyline qui, en 1333, laisse par testament 12 deniers annuellement pour l'entretien du luminaire, *ad luminaria* ⁽¹¹⁾, ou quelques-unes de ces 88 petites rentes déjà rencontrées dans le registre des marguilliers en 1509, et qui la plupart sont antérieures au XVI^e siècle ⁽¹²⁾,

D'autres fois c'est un legs considérable comme

(10) De Portemont, o. c., t. II, p. 258.

(11) Archives du château d'Elseghem.

(12) Voir p. 31.

une cession de la totalité de leurs biens, faite devant les échevins en 1457, par Christophe Leurbout et son épouse Marie Sizeere, en faveur de l'église de Huneghem ainsi que des pauvres du St. Esprit et de l'hôpital St. Jean ⁽¹³⁾. Parfois aussi ce sont des dons en nature. En 1509, nous trouvons sept petites fondations de quelques quartauts de vin pour la célébration de la messe ⁽¹⁴⁾ et quand, en 1610, les *kerckmeesters* font l'inventaire du trésor, ils y signalent entre autres des chapelets en argent, en corail, en cristal qui sont vraisemblablement des ex-voto, échappés avec quelques vases sacrés au pillage de 1578 ⁽¹⁵⁾.

N'avait-elle pas aussi été payée avec les offrandes des pèlerins cette cloche baptisée du nom de la Vierge « de clocke geheeten Onse Vrouwe » ⁽¹⁶⁾ qu'en 1580 on détacha en hâte pour empêcher qu'elle ne soit confisquée par l'ennemi ⁽¹⁷⁾ ?

Un document des archives communales de Grammont nous apprend une autre particularité qui contribuait à donner à Huneghem, vers le milieu du XV^e siècle, la physionomie d'un lieu de pèlerinage. Une recluse, du nom de Beatrix Grueninex, y avait fait construire sur le terrain du cimetière, en 1436, un de ces ermitages que l'on retrouve fréquemment

(13) AEG, Archives de la ville de Grammont, n. 670.

(14) *Liggher van de Kerckgoederen van Huneghem.*

(15) AEG, Archives de Grammont, n. 673, compte des proviseurs de Huneghem, 1610.

(16) Ibid., *Inventaire de 1610-1615.*

(17) « Betaelt Jan Beecman, Jan Lierens ende Nielaes van IJsterdaele over dat zy by ordonantien van den weth afgehanghen hebben de clocken van Hueneghem ende die gheleyt in bewaerder hant up dat den vyant die niet spolieren en zoude ».

près des chapelles où l'on vénère des images miraculeuses. Là, où il n'y avait pas de prêtres résidents, et ce fut par intervalles le cas à Huneghem, ces pieuses femmes se faisaient les gardiennes du sanctuaire, y entretenaient le luminaire, y recevaient les pèlerins et se faisaient leur intermédiaire pour porter en mains sûres leurs aumônes et leurs offrandes. Beatrix, qui sans doute ne soupçonna pas qu'après deux siècles une communauté religieuse ferait la relève de sa pieuse garde, adressa en 1448 une supplique au Pape Nicolas V pour lui demander d'autoriser l'abbé de St. Adrien à désigner à son gré la recluse qui, après sa mort, prendrait sa place, et de lui laisser la jouissance de l'ermitage qu'elle cédait en pleine propriété à l'abbaye ⁽¹⁸⁾.

Le choix de l'église de Huneghem comme lieu de sépulture par plusieurs familles nobles de Grammont n'est-il pas lui aussi un indice de l'attrait qu'exerçait sur les fidèles l'antique Madone ? Lorsqu'en 1364 Jean de Hassel acquiert pour lui-même, pour son épouse et pour un de ses parents, Gérard de Hassel, le droit d'être inhumé en l'église de Huneghem ⁽¹⁹⁾ ; quand plus tard les de Crane, les van Heetvelde, les van IJdeghe, les van der Schueren, veulent à leur tour y trouver leur dernière demeure ⁽²⁰⁾, ce n'est pas pour y reposer au milieu des leurs, car les demeures patriciennes de leurs héritiers ne se trouvent pas dans ce faubourg décidément déclassé depuis la construction de la nou-

(18) AEG, Archives de la ville de Grammont, n. 800.

(19) Van Waesberghe, o. c., p. 123.

(20) De Portemont, o. c., t. II, p. 263.

velle ville. Ce n'est pas non plus pour maintenir plus vivant leur souvenir parmi leurs amis. Ceux-ci s'en vont à l'église de St. Luc ou plus tard à celle de St. Barthélemy assister aux offices du dimanche, tandis qu'à Huneghem ce sont les seules visites de dévotion qui amènent les fidèles en nombre forcément plus restreint.

N'était-ce pas, parce qu'en ces siècles de foi on croyait volontiers que la bonté de la Mère de Dieu s'épanchait non seulement sur les vivants mais même sur les trépassés dormant leur dernier sommeil à l'ombre de ses sanctuaires, et n'est-il pas significatif encore de voir, en 1623, le magistrat de la ville stipuler que lorsque cette église sera devenue conventuelle, les habitants « qui auront dévotion d'être ensevelyz en la dicte église » ; « soit au chœur ou à la nef... » pourront continuer à jouir de ce droit? (21).

Ce fut dans le petit édifice roman, décrit au chapitre précédent, que pendant deux ou trois cents ans s'épanouit le culte marial que nous venons d'esquisser. Dans l'entretemps, cette vieille bâtisse n'avait pas seulement subi... « des ans, l'irréparable outrage ». Tout au long du moyen-âge Grammont vécut de tragiques destinées. A chaque page de ses annales paraît le récit des guerres des comtes de Flandre, des luttes fratricides entre les communes flamandes, des rébellions des métiers contre les princes. Sauf quelques rares et fugitives éclaircies, la ville est sans cesse le théâtre de batailles de rue.

(21) Conditions pour l'admission des Bénédictines, 9 décembre 1623, De Portemont, o. c., t. II, p. 258.

d'assauts meurtriers, de pillages, de déprédations, d'incendies.

Cruelle entre toutes fut la désolation qui s'abat-
tit sur elle le 7 juillet 1381 quand Louis de Male,
après avoir chassé les rebelles gantois qui s'y
étaient retranchés, abandonna la malheureuse cité
à la fureur de ses lansquenets. Plus de cinq cents
bourgeois, parmi lesquels des femmes et des en-
fants, furent massacrés et l'on mit le feu aux mai-
sons sans égard aux hurlements des vieillards et
des malades brûlés vivants dans leurs lits. Plus
de deux cents foyers avaient été allumés aux quatre
coins de l'agglomération pour la livrer tout entiè-
re à l'élément destructeur. Quand les flammes s'é-
teignirent, la ville avec tous ses monuments, tant
civils que religieux, n'était qu'un monceau de rui-
nes (22).

L'église de Huneghem fut sans doute enveloppée
dans le désastre ; il y a lieu de croire qu'il n'en
resta que les murs de la partie antérieure et du
transept, et que l'on se décida alors à la couvrir
d'un nouveau toit et à bâtir un nouveau chœur.

A ne considérer que le seul caractère architecto-
nique de ces nouvelles constructions, on serait tenté
de les attribuer à une époque antérieure au désastre
de 1381. En effet, pour peu qu'on ait attendu quel-
ques années pour entreprendre ces travaux, nous
nous trouvons au seuil du XV^e siècle, le siècle du
gothique tertiaire ou flamboyant, tandis que la par-
tie ogivale de l'église de Huneghem qui subsiste
encore, avec ses fenêtres élancées, étroites et sim-
ples, fait songer au gothique primaire du XIII^e

(22) V. Fris, o. c., p. 100.

siècle. N'oublions pas cependant que ces styles n'ont pas été introduits en même temps partout, qu'ils furent suivis plus tard dans les localités de moindre importance, que dans les grands centres, et que des raisons d'ordre financier ont souvent empêché les architectes d'adopter les embellissements introduits ailleurs. Au lendemain de la grande catastrophe, les constructeurs grammontois devaient s'interdire toute dépense superflue et incliner vers la manière moins dispendieuse du gothique primaire. D'ailleurs certaines parties de la nouvelle construction de Huneghem portent aussi la marque du XIV^e siècle. Le grand vitrail de la façade, large de 2 m. et d'une hauteur de 5.30 m., subdivisé en quatre travées, avec un tympan orné d'un œil à lobes multiples, se rapproche déjà sensiblement de l'ogival rayonnant ; et en dessous d'une des fenêtres de l'abside, se trouve sculptée dans le mur une petite niche avec un dais flanqué de deux pinacles ornés de feuillages sculptés qui certainement n'appartient plus au primaire du XIII^e siècle (23).

Quoi qu'il en soit de la date exacte de ces travaux de restauration, la vieille église en sortit notablement transformée. Les architectes de l'époque ogivale travaillant davantage « en hauteur », on exhaussa tout le pourtour des murs encore existants d'environ 1.05 m., comme on le voit facilement aux pierres plus grandes et aux assises plus régulières de la partie supérieure de la muraille, et on couvrit tout l'édifice d'un toit à pente rapide. En-

(23) Cette niche est dissimulée à présent dans un réduit de la bâtisse adossée malencontreusement à l'ancien chevet de l'église en 1859.

suite on ajouta, au delà du transept, un chœur long d'environ 16 m. qui se terminait en une abside polygonale. Cette nouvelle bâtisse était éclairée par cinq, peut-être sept fenêtres (24) de 4.30 m. de hauteur ayant chacune deux travées, séparées par un meneau biseauté, surmonté d'un œil à quatre-feuilles.

Par ces hautes verrières et par le large vitrail au-dessus de la porte d'entrée, une lumière abondante remplaçait le demi-jour tamisé autrefois parcimonieusement par les petites fenêtres romanes, dont quelques-unes seulement subsistent encore .

Nous ignorons tout de l'histoire de l'église de Huneghem pendant les cent ans qui suivent la restauration, mais nous pouvons croire qu'en ces années, elles aussi toutes pleines des horreurs de la guerre, de la peste et de la famine, plus d'une âme désolée vint crier sa détresse devant l'antique image de la Vierge compatissante.

Le silence des documents perdure jusqu'en l'an 1515. En cette année, une bulle du pape Léon X déclare que la chapellenie, fondée au maître-autel de Huneghem, est incorporée à l'abbaye de St. Adrien et que le droit de désigner le chapelain appartient à l'abbé. Il semble qu'une contestation s'éleva à ce sujet avec un certain Nicolas Huberti, dont nous ne

(24) Une seule est encore visible à présent. Des bâtiments adossés successivement à l'église firent disparaître les autres. On voit cependant encore l'ossature des trois fenêtres du chevet, à l'intérieur du couvent, recouvertes d'une épaisse couche de plâtre ou dissimulées dans des réduits formés aux angles de l'ancienne construction.

connaissions que le nom ⁽²⁵⁾. Pour mettre les choses au point, le prélat de St. Adrien fit dresser le 21 juin 1518, par le notaire Paulus de Beka, un acte officiel qui faisait foi de cette faveur accordée à sa communauté par le St. Siège, et il le fit ratifier le 19 juillet par l'évêque de Cambrai ⁽²⁶⁾. Dans l'entretemps, il désigna l'ancien curé d'Overboulare, Wautier van Nieuwendorpe, pour desservir la chapellenie ⁽⁶⁷⁾.

Les lettres de confirmation de la bulle papale, demandées à cette occasion à Guillaume de Croy, furent sans doute le dernier document émané de la curie épiscopale de Cambrai où il était fait mention de Huneghem.

En 1559, le pape Paul IV, à la demande de Philippe II, créa quatorze nouveaux évêchés dans les Pays-Bas espagnols. Comme on conserva pour les nouveaux diocèses de Malines et de Gand l'ancienne ligne de démarcation entre les diocèses de Tournai et de Cambrai, toutes les paroisses de la Flandre Orientale situées sur la rive droite de l'Escaut passèrent sous la juridiction de l'archevêque de Malines. Ce fut aussi le cas pour Grammont, et pendant deux siècles et demi nous verrons fréquemment reparaître dans l'histoire de Huneghem les noms des successeurs du cardinal de Granvelle.

L'érection des nouveaux diocèses belges devint

(25) F. D'Hoop, *Inventaire des anciennes archives de Grammont*, Grammont 1880, p. 108, n. 313.

(26) AEG, Abbaye de St. Adrien à Grammont, n. 223 et 224.

(27) F. D'Hoop, *Inventaire*, o. c., p. 108, n. 103. Dans les documents, le curé van Nieuwendorpe paraît avec son nom latinisé de Walterus de Novavilla.

un des prétextes de l'agitation protestante qui allait évoluer bientôt en iconoclasme. Grammont eut à en subir le premier choc aux derniers jours du mois d'août 1566. Une bande d'énergumènes fit irruption dans l'église St. Georges, au marché, et, après y avoir brisé toutes les images, se dirigea vers l'église abbatiale pour la saccager et la piller. Un courageux grammontois, Barthélemy Piens, qui avait à la hâte rallié quelques bourgeois et quelques paysans des alentours, armés tant bien que mal, parvint à chasser cette engeance sacrilège.

A lire les pages consacrées par les historiens de Grammont à cette première visite des gueux ⁽²⁸⁾, on a l'impression que tout se borna à la dévastation de l'église St. Luc et à l'assaut de l'abbaye et que Huneghem sortit indemne de ce premier orage. Un texte des comptes de l'hôpital en fait douter. On y lit en effet, en 1570 : « Idem om godswille ghegheven tot de reparatie van den orghelen van Hueningham die ook al ontstelt ende ghebroken waeren » ⁽²⁹⁾. Le terme « ghebroken » semble une allusion à des actes de violence que nous sommes tenté d'inscrire au triste actif des briseurs d'images. Quoiqu'il en soit, si notre église échappa en 1566, elle eut son tour le 2 novembre 1578. Ce jour-là un solide contingent de réformés gantois, renforcés par des soudards Wallons, vint ravager toutes les églises et chapelles de la ville, voler tout ce qu'on n'avait pu mettre en lieu sûr, enlever les cloches et même les plaques d'airain qui ornaient les pierres

(28) De Portemont, o. c., p. 127. — Fris, o. c., p. 174.

(29) De Vos, *Onser Liever Vrouwen Hospitaal*, o. c., p. 300. — EDH, p. 11.

sépulcrales ⁽³⁰⁾. A Huneghem, le monument funéraire, que Jean van Hassel s'y était fait construire en 1364, fut réduit en pièces ⁽³¹⁾.

Après le brigandage brutal vint le pillage organisé. Les sinistres « XVIII mannen » de Gand, qui terrorisaient la majeure partie de la Flandre, décidèrent de confisquer les biens de l'église de Huneghem et de celle de Ste Catherine à Grammont. Les comptes de la ville notent que le bourgmestre Gérard de Compostelle et l'échevin Gilles de Meyere se rendirent le 13 juin à Gand pour obtenir le retrait de cette mesure odieuse et injuste ⁽³²⁾.

Les événements apportèrent la réponse de la Providence. Le jour même du départ des magistrats grammontois, le comte Philippe d'Egmont s'empara de la ville au nom de Philippe II et mit fin à la terreur protestante ⁽³³⁾.

Ce ne fut cependant pas la fin des tribulations. Les hérétiques revinrent à l'assaut et le commandant de la garnison, laissée à Grammont par d'Egmont, voyant qu'il ne pourrait tenir la ville, se retira après avoir mis le feu à toutes les maisons construites autour de la citadelle. Toutes les provisions furent réquisitionnées par les troupes, la peste se déclara, et la majeure partie de la population s'enfuit vers le Hainaut. En 1581 un rapport d'Alexandre Farnèse déclare que le quart des habitations est détruit et qu'un sixième seulement des bourgeois

(30) De Portemont, o. c., t. I, p. 128.

(31) Van Waesberghe, o. c., p. 123. — EDH, p. 8.

(32) Comptes de la ville de Grammont, n. 370. — EDH, p. 11.

(33) V. Fris, o. c., p. 183.

est resté sur place ⁽³⁴⁾. En ces années de misère on ne pouvait pas songer à réparer l'église de Huneghem ; il semble probable qu'elle resta fermée pendant plusieurs années.

En 1592 elle avait de nouveau ouvert ses portes aux pèlerins : le doyen écrit dans la relation de sa visite : « Templum de Huneghem a fidelibus solita devotione visitatur » ⁽³⁵⁾. Peut-être tout se borna-t-il à permettre aux fidèles d'y faire leurs dévotions à la Madone sans qu'on y célébrât les offices. Ce ne fut que deux ans après, en 1594, que l'église fut réconciliée en même temps que celles de St. Barthélemy, de Ste Catherine et de l'hôpital ⁽³⁶⁾. Cette cérémonie fut accomplie par Jean Lesley, évêque exilé de Ross, en Ecosse, qui pendant la vacance du siège métropolitain ⁽³⁷⁾, après la mort de l'archevêque

(34) Ibid., p. 184-186.

(35) Archives de l'évêché Gand. Acta Visitationis Districtus Gerardimontensis. Ce texte, ainsi que les autres extraits des visites décanales que nous citons plus loin, nous a été obligeamment communiqué par M. l'abbé J. De Potter qui prépare une publication des relations des visites décanales de Grammont.

(36) G. Merckaert, dans son ouvrage *Geeraardsbergen*, paru en 1944 à Bruxelles, (p. 68) a commis à ce propos une erreur déconcertante. Ignorant le sens liturgique du mot « réconcilier » qui signifie rebénir un sanctuaire profané, il a traduit le texte de De Portemont (t. I, p. 131) : « ce fut Jean Lesley, évêque de Ross, qui... vint réconcilier les églises de St. Adrien, St. Luc, etc. » par : « in 1594 kwam de Bisschop, alsdan aangesteld voor het bisdom, de overeenkomst brengen tusschen de kerken van Sint Adriaan, Sint Lucas, Sint Bartholomeus, Sint Catharina, O. L. V. van Hunneghem en deze van het hospitaal » !

(37) P. Claessens, dans son *Histoire des archevêques de Malines* (Louvain 1881, t. I, p. 196) met en doute l'affirma-

Jean Hauchin en 1589, s'était chargé du ministère épiscopal (38).

En quel état se trouvait alors notre vieille église ? Elle était sortie fort abîmée de la tourmente : chose plus grave, l'image de Notre-Dame vénérée là depuis des siècles avait disparu.

Trouver en cela une raison pour supprimer un culte séculaire eût été perdre de vue la doctrine catholique au sujet des « icones » que nous appelons miraculeuses. Les théologiens sont unanimes à déclarer qu'en elles-mêmes celles-ci ne possèdent aucune vertu mystérieuse et encore moins la

tion de Peximius Van de Velde, qui dans sa *Synopsis Monumentorum conciliorum archiepiscopatus Mechliniensis* (Gand 1821, t. I, p. 198) affirme que l'évêque Lesley exerçait les *pontificalia* à Malines entre 1589 et 1596. Le fait ici cité apporte une intéressante confirmation à l'assertion de Van de Velde, que l'on trouve d'ailleurs aussi chez Foppens et de Feller. Le témoignage de Van Waesberghe, à qui nous empruntons ce détail, est corroboré par celui des comptes de la ville qui mentionne également cet acte de ministère de Lesley à Grammont. (V. F r i s, *Stadsrekeningen van Geeraardsbergen*, p. 206, n. 513).

(38) Il est intéressant de noter ici que ce premier successeur de Granvelle sur le siège métropolitain de Malines était un Grammontois. Consacré à Tournai, en octobre 1583, il ne put aller prendre possession de sa cathédrale, Malines étant alors aux mains des hérétiques. Un manuscrit de Van Helmont, conservé à l'archevêché de Malines, nous apprend que peu de temps après sa consécration Jean Hauchin passa par sa ville natale. Par les archives de l'hôpital nous savons que le prélat y prit son repas à cette occasion (D e V o s, o. c., p. 322). Ne sera-t-il pas aller visiter alors la petite église délabrée de Huneghem, où sans doute plus d'une fois il alla comme enfant prier devant la Madone ?

puissance d'opérer des merveilles. Si Dieu se plaît à accorder ses faveurs à ceux qui les vénèrent c'est en vue de l'accroissement du sentiment religieux chez ceux qui sont attirés aux lieux de pèlerinage par l'espoir d'être secourus dans leur détresse. S'il arrive que l'image miraculeuse disparaît dans les flammes d'un incendie ou sous le marteau d'un iconoclaste, les fidèles viennent s'agenouiller avec la même dévotion devant une statue nouvelle qui, autant que celle qui a disparu, leur parle de la bonté de la Divine Mère.

Telle est l'histoire de plusieurs pèlerinages très fréquentés comme celui de Péruwelz (39), de Villers-la-Ville (40), de Nimègue (41), et dans les derniers temps, de celui de Lorette, dont la Madone fut, il y a quelques années, consumée dans un incendie et remplacée par une statue nouvelle bénite à Rome par Pie XI avant d'être intronisée à la Santa Casa.

Ce fut aussi l'histoire de Notre-Dame de Huneghem vers la fin du XVI^e siècle. Lors de la réouverture de l'église, la jolie Madone, encore vénérée de nos jours, y prit la place de celle que les gueux avaient brisée. Elle la remplaçait d'autant plus légitimement qu'elle se rattachait vraisemblablement au culte immémorial de la Vierge en cet endroit. Tout porte à croire qu'elle est un fragment d'un re-

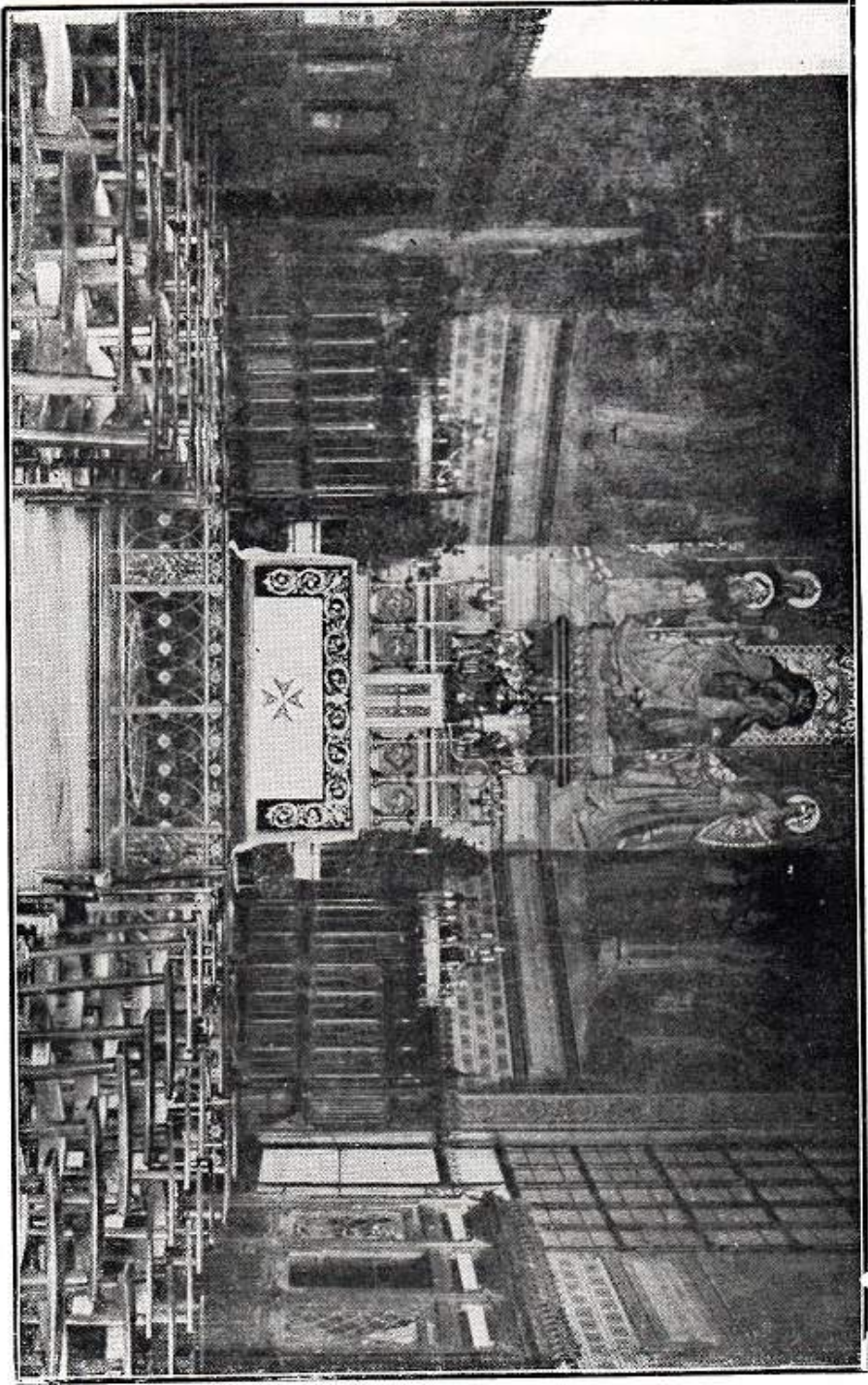
(39) Petit, *Histoire de Notre-Dame de Bon Secours*, Tournai 1853.

(40) De Reume, *Les Vierges Miraculeuses de Belgique*, Bruxelles 1856, p. 256-258.

(41) J. Kronenburg, *Maria's Heerlykheden in Nederland*, Amsterdam 1894, t. IV, p. 14.



La statue de Notre-Dame de Huneghem.



Le sanctuaire de l'église de Hunejhem.

table qui déjà au milieu du XVI^e siècle ornait l'autel de Huneghem saccagé par les iconoclastes (42). En faveur de cette thèse plaident les dimensions modestes de la statue qui ne mesure que 42 cm., des traces de polychromie, et le fait que le dos n'est pas sculpté. En la regardant attentivement on remarque que la partie couverte par les plis capricieux du manteau est démesurément large ; on devine à côté du genou droit de la Vierge celui d'un personnage que le sculpteur avait placé à ses côtés, vraisemblablement une Ste Anne, vers laquelle d'ailleurs se dirigent les bras tendus du Divin Enfant.

Ce groupe de la Vierge présentant Jésus à Ste Anne se retrouve souvent sur les autels des derniers siècles de l'époque ogivale. C'est le cas par exemple à Fribourg en Allemagne pour le *St. Anna Altar* de la cathédrale et en Belgique à Schuurhoven-lez-St. Trond et à Auderghem près de Bruxelles (43).

(42) La sculpture de la statue porte visiblement l'empreinte de la période de transition entre le gothique et la renaissance.

(43) Le Cte J. de Borchgrave d'Altena, conservateur au musée du cinquantenaire à Bruxelles, qui s'est spécialisé dans l'étude des Madones belges, nous écrivait le 7 février 1946 à propos de cette conjecture : « Vous avez parfaitement raison en indiquant qu'il s'agit d'une sculpture du milieu du XVI^e siècle, ayant fait partie d'un groupe figurant à l'origine Ste Anne, Marie et l'Enfant. Les groupes de ce genre sont très nombreux dans notre pays. Nous en avons reproduit plusieurs dans nos études. *Sculptures conservées au Pays Mosan*, Verviers 1926, *Notes pour servir à l'Inventaire des œuvres d'Art du Brabant*. Bruxelles 1940, *Fragments de retables du Musée diocésain à Liège, Leodium XXXI*, 1938 ».

Dès les premières années du XVII^e siècle le culte est réorganisé à Huneghem.

Les *Acta Visitationis* du doyen disent en 1602 que, à cause de la pénurie des prêtres, le curé de la ville vient y célébrer pendant la semaine la messe qui régulièrement aurait dû y être célébrée le dimanche et les jours de fête. Il ajoute que l'on s'occupe aussi de l'exonération de quelques autres fondations qu'on a été obligé de négliger jusqu'alors.

A partir de 1607 tout semble être réglé et le doyen Cuperus, curé de Moerbeke, déclare que le prélat de St. Adrien veille avec soin à la célébration des messes fondées à Huneghem aux dimanches et jours de fête en raison des antiques chapellenies établies en cette église.

En 1622 le doyen van der Schueren note dans son rapport que le revenu du sanctuaire s'élève à 196 livres parisis et qu'il en reste 31 aux marguilliers Adrien Neerinx et Antoine de Corte.

Les comptes que ces fonctionnaires devaient annuellement présenter aux échevins, nous apportent à leur tour quelques précisions au sujet du culte de Notre-Dame de Huneghem en ces années (44). Ils y inscrivent à diverses reprises, à partir de 1611, des dépenses pour orner son autel, sur lequel on place de nouveaux chandeliers, qu'on repeint et orne avec des étoffes damassées. Il y a même lieu de croire que les offrandes des fidèles sont assez abondantes, puisque à partir de 1615 s'amorce une série de travaux plus importants pour la res-

(44) AEG, Archives de la ville de Grammont, n. 673.

tauration générale de l'édifice. Nous trouvons notés des achats de pierres, de sable, de chaux ; on fait des travaux de consolidation au clocher ; on répare les toits et les verrières ; on peut même se permettre quelques dépenses somptueuses : le maître-autel est orné d'un nouveau tableau, obtenu du curé de Moerbeke en échange d'une toile représentant St Amand ; un religieux-artiste de la ville, le Père François, du couvent des Carmes, est chargé de décorer l'autel, tandis qu'un autre peintre redore le tabernacle et adapte un tableau à l'autel Notre-Dame. On achète aussi des stalles pour les prêtres, on fait réparer les vases sacrés et un crucifix qu'on envoie à cet effet à Bruxelles (45). Les marguilliers se dépensent en vue d'obtenir des ressources pour embellir leur église ; il arrive même qu'ils entrent au sujet des quêtes en collision avec le doyen de la gilde de Notre-Dame, érigée en l'église du marché, et que les échevins doivent intervenir pour apaiser le conflit (46).

Lorsqu'en 1623, après un long procès de douze ans, les Bénédictins de St. Adrien rentrent en possession d'une insigne relique de leur patron, détenue par les moines de St. Vaast à Arras, ce fut en l'église de Huneghem que fut déposé ce trésor en attendant que le 2 février une imposante procession vint le chercher pour l'amener triomphalement à l'abbaye (47).

(45) Ibid. 1615-1618-1620.

(46) Ibid 1615.

(47) B. Ruteau, *Vie et martyre de St. Adrien*, o. c., p. 232.

La vie était donc revenue dans la vieille église et on comprend qu'en 1623 les édiles grammontois se préoccupèrent des « dévotes personnes » accoutumées à offrir à Huneghem leurs vœux et bonnes prières « à la benoïste Vierge » (48).

(48) De Portemont, o. c., t. II, p. 258. Voir p. 61.

CHAPITRE IV

UNE FONDATION BENEDICTINE

La première moitié du XVII^e siècle fut une époque de merveilleux renouveau pour l'ordre de St. Benoît.

Dociles aux directives du concile de Trente, beaucoup d'abbayes se groupèrent en congrégations, comme celles de St. Vanne en Lorraine et de St. Maur en France. Elles ramenèrent en de nombreux cloîtres, avec l'observance fidèle de la règle, l'esprit de prière et de recueillement, la rigoureuse pauvreté, l'austérité et l'esprit de travail qui, au XV^e et XVI^e siècles, avaient subi de tristes fléchissements.

Dans les Pays-Bas Espagnols, l'abbaye de St. Pierre à Gand, celles de Lobbes, de St. Amand, de Eename, de St. Vaast à Arras et de St. Bertin, constituèrent à leur tour une « Congrégation des exempts de Belgique » mais ce groupement régional ne répondit pas à l'attente de ceux qui voulaient un renouveau radical (1). Dès lors plusieurs abbés belges songèrent à introduire dans leur maison les observances de St. Vanne ; Dom Henri de Buzegnies, de St. Denis en Brocqueroie près de Mons, réalisa le premier ce hardi projet en 1623.

Ce prélat entreprenant avait gouverné de 1607

(1) V. Berlière, *Le Renouveau Bénédictin dans la première moitié du XVII^e siècle*, Gembloux 1927, p. 6.

à 1613, l'abbaye de St. Adrien. Quand il fut appelé à St. Denis, il eut comme successeur à Grammont Dom Gaspar Vincq qui devint son collaborateur de choix dans l'œuvre de la réforme (2). Il l'aida spécialement à mettre sur pied une fédération d'abbayes belges qui, sous le nom de «Congrégation de la Présentation de Notre-Dame», accepterait les observances de St. Vanne.

L'entreprise fut laborieuse. La grande abbaye de St. Hubert qui après celle de Grammont s'était offerte comme partenaire à l'abbé St. Denis, dut se désister par suite de l'opposition de l'évêque de Liège, et il fallut entreprendre de nouvelles démarches chez les Bénédictins d'Afflighem et, plus tard, chez ceux de St. Ghislain. Elles aboutirent après quelques années, mais dans l'entretemps Dom de Buzegnies et Dom Vincq eurent à affronter de nombreuses difficultés.

Ce fut pour l'abbé de St. Adrien une consolante compensation de devenir l'instrument de la Providence pour une autre entreprise, orientée elle aussi vers le renouveau spirituel de sa famille religieuse.

Le souffle vivifiant de régénération qui transforma en ces années de nombreuses communautés de Bénédictins passait aussi par les cloîtres des filles de St. Benoît. Beaucoup de monastères acceptèrent généreusement le retour à la régularité et l'on vit aussi surgir plusieurs foyers nouveaux de vie reli-

(2) De Portemont, o. c., t. II, p. 228-231. — V. Berlière, *Coup d'œil historique sur l'Ordre bénédictin en Belgique*, dans *Revue Liturgique et Monastique*, Maredsous 1929, n. 7-8, p. 488. — Id., *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame*, dans la *Revue Bénédictine*, 1896, t. XIII-XIV.

gieuse, plus fervente et plus austère. Ceci fut notamment le cas à Douai, où fut organisée en 1604 la congrégation de la Paix Notre-Dame (3).

L'initiative en revient à une religieuse de grand mérite, Florence de Werquignœul. Entrée en 1583 à l'abbaye cistercienne de Flines, elle n'y trouva pas le relâchement, mais de notables tempéraments s'y étaient glissés en fait de pauvreté, de silence et de mortification. L'âme ardente de la jeune moniale ne s'accommodait pas de ces mitigations et elle ne cessait d'aspirer au retour complet de l'ancienne discipline. Plusieurs de ses consœurs partageaient ses vues, et, avec le plein assentiment de leur abbesse, elles sollicitèrent de l'évêque d'Arras la permission d'établir à Douai une maison où l'on suivrait les constitutions réformées, adoptées depuis quelques années par les Bénédictines Anglaises établies à Bruxelles. Le 18 octobre 1604, malgré ses vives répugnances, Florence de Werquignœul fut élue abbesse de ce nouveau monastère dont les influences allaient rayonner au loin. Dès 1612, ses filles essaimèrent à Arras, l'année suivante à Namur et en 1623 à Bruges.

Dom Gaspar Vincq, si attentif à tout ce qui touchait au grand mouvement de la réforme bénédictine, ne pouvait ignorer ces succès et aurait vu volontiers une de ces communautés s'établir à l'ombre de son abbaye. Sans compter l'aide qu'il pouvait attendre de la prière des moniales, le spectacle de leur vie religieuse, menée selon toutes les rigueurs

(3) *La Vie de noble Dame Florence de Werquignœul*, Douai 1733. — Chan. Parenty, *Histoire de Florence de Werquignœul*, Lille 1846.

de la règle primitive, stimulerait chez ses moines le désir de se ranger à leur tour sous l'enseigne du renouveau monastique dans la Congrégation de la Présentation Notre-Dame, l'œuvre de choix de leur prélat.

Ce fut dans l'église de Huneghem, placée sous la juridiction de Dom Vincq, en vertu du droit de patronat acquis en 1081 par l'abbaye de St. Adrien (4), que débuta une curieuse succession d'événements qui aboutirent à la fondation d'un cloître de Bénédictines à Grammont (5).

En 1613, Dom Vincq était malade. L'abbesse de Beaupré, — abbaye cistercienne établie à Grimmingen près de Grammont — lui avait envoyé comme garde-malade une de ses converses, Sœur Suzanne Bristel. Cette religieuse n'était pas seu-

(4) Voir p. 26.

(5) Au sujet de la fondation du Prévôté de Huneghem, il existe à la bibliothèque de la ville de Mons une longue narration dans le manuscrit *Histoire de nostre temps* rédigé par Gérard Sacré, moine de St. Denis en Brocqueroie. Ce récit, qui s'étend sur 66 pages, est intitulé : *Fondation du Monastère de la Paix Notre Dame en la ville de Grandmont Pays d'Alost en Flandre. Le tout fort amplement déduit et transcrit des chroniques manuscrites dudat Monastère, etc.* De la chronique où Gérard Sacré a puisé, il ne reste plus à Huneghem que quelques pages qui permettent de constater que le moine de St. Denis a repris complètement le texte de ces annales. Il s'est contenté de rendre le style plus concis, mais a retenu la description très détaillée qui révèle la main d'une moniale incapable d'éviter la prolixité mais dont le récit a parfois la saveur des *Fioretti*. Nous utilisons largement en ce chapitre le manuscrit de Dom Sacré, tout en nous voyant souvent obligé de le résumer. Nous en avons déjà publié plusieurs extraits dans notre travail, *Een oud Vlaamsch Genadeoord*, Bruxelles 1923, p. 83-94.



lement une infirmière dévouée mais aussi une âme éprise de perfection. Trouvant dans sa communauté une situation analogue à celle qu'avait trouvée à Flines Florence de Werquignœul, elle aussi soupirait vers une vie plus austère et la pensée de se faire recevoir dans une maison de stricte observance la poursuivait.

Tandis qu'elle s'acquittait de sa tâche de charité auprès du prélat de St. Adrien, elle profitait volontiers de ses heures libres pour aller prier devant la Madone de Huneghem. Un jour qu'elle y avait épanché avec plus de ferveur ses désirs et ses peines, lui vint soudainement l'idée que cette vieille église, à l'écart du bruit de la ville, se prêterait fort bien à devenir la chapelle d'un monastère de religieuses réformées, que l'on construirait sur le terrain adjacent et où elle demanderait d'être admise.

Beau projet, mais qui, bien vite, ne lui semble autre chose qu'un rêve irréalisable. Aussi bien n'y attachait-elle aucune importance, et, désespérant de se faire accepter dans une maison de Bénédictines réformées, elle décida de se présenter chez les Pénitentes Franciscaïnes de Binche qui avaient grand renom de ferveur et de discipline.

Cependant, un songe, où elle vit St. Benoît lui exprimer son déplaisir de la voir quitter son ordre, la troubla, et elle profita des soins qu'elle avait à donner à son auguste malade pour lui faire des confidences au sujet de ce qui venait de lui arriver.

Dom Vincq la rassura : elle avait le plein droit de demander à ses supérieures la dispense de quitter sa communauté pour s'en aller vers une observan-

ce plus austère. Lui communiqua-t-elle aussi sa pensée au sujet d'un établissement de moniales auprès de l'église de Huneghem ? La chronique ne le dit pas et, en tout cas, le prélat ne réagit pas à cette suggestion puisqu'il laissa partir son infirmière vers un autre institut. Elle entra, en mai 1623, non pas chez les Pénitentes de Binche mais chez les religieuses de St. André à Tournay qui vivaient sous la règle de St. Augustin et venaient d'accepter la clôture (6). Dom Vincq n'en continua pas moins à s'intéresser aux destinées de Sœur Suzanne qui, par des détours inattendus, la ramenèrent à la réalisation de la vision d'avenir entrevue, comme dans un éclair, aux pieds de la Madone de Huneghem.

Ce souvenir, en effet, ne la quittait plus alors même qu'elle s'apprêtait à prendre l'habit des Augustines à Tournai. Ayant eu l'occasion de s'aboucher avec une sienne cousine, Claire de la Vacquerie d'Arras, elle crut trouver en elle la personne capable de mener à bonne fin une entreprise pour laquelle tout lui manquait à elle, pauvre converse sans prestige et sans ressources.

Claire de la Vacquerie était une jeune veuve, fort dévote, qui se fût aussitôt envolée vers le cloître si l'éducation de ses enfants ne l'eut retenue dans le monde. Sœur Suzanne la savait très entreprenante et lui suggéra la pensée de s'employer à une fondation d'un monastère réformé de Bénédictines à l'instar de celui qui fleurissait à Arras depuis 1612. Le premier mouvement de Claire fut

(6) *Les Religieuses de St. André du XIII^e au XX^e siècle*, Bruges 1908, p. 1913.

de se récuser. Elle se jugeait incapable d'une œuvre de cette importance, mais sa cousine se hâta d'écrire à Dom Vincq pour lui demander s'il ne serait pas disposé à donner son appui à cette bonne dame dans l'exécution d'un projet aussi saint.

La réponse de Grammont vint, rapide et consolante : le prélat recevrait volontiers la visite de la Demoiselle Claire, et promettait « toute sorte d'assistance ». Ce message fut aussitôt transmis à Arras et la pieuse dame y vit une invitation à se dévouer dorénavant à cette entreprise. Son confesseur, le Père Basile Cavrois, un Carme très estimé, crut à son tour l'occasion propice de réaliser quelque chose pour la gloire de Dieu ; non seulement il approuva les désirs de sa pénitente, mais s'offrit à l'accompagner chez l'abbé de St. Adrien. Ils y arrivèrent le 1 septembre 1623 et furent accueillis de la manière la plus courtoise. Dom Vincq, le lendemain, les conduisit à Huneghem pour leur montrer l'église et le terrain.

« La beauté et situation de ce lieu » dit la chronique, « donna tant de contentement et de satisfaction à la dite demoiselle Claire, qu'elle fit à l'instant une forte résolution de contribuer de tout son pouvoir à la bâtisse d'un monastère ». Les jours suivants furent consacrés à examiner les possibilités et les conditions de la fondation projetée. L'abbé se déclara prêt à concéder l'église aux religieuses qui viendraient s'y établir et à appuyer les démarches que l'on ferait auprès des échevins qui, eux aussi, faisaient valoir certains droits sur l'antique sanctuaire.

On envisagea également les ressources dont on devrait disposer, et, quand Claire de la Vacquerie

fit miroiter l'espoir que l'abbé de St. Vaast, Dom Philippe Caverel, interviendrait pour deux ou trois mille francs, le prélat de St. Adrien estima que l'on pourrait commencer. Le 8 septembre 1623, à la fête de la Nativité de la T. S. Vierge, la fondation était décidée et les deux voyageurs reprirent la route d'Arras.

Connaissant la grande générosité de Dom Caverel, Claire de la Vacquerie espérait obtenir sans peine la somme nécessaire pour entamer les travaux, d'autant plus que le frère de son mari défunt, Dom Maximilien Thioulaine, occupait à St. Vaast le poste de confiance de chapelain de l'abbé. Elle s'en alla donc le trouver pleine d'assurance mais encourut une déception. Dom Maximilien lui fit remarquer que l'abbaye était chargée de grosses dépenses en raison de constructions en cours en ce moment, et il redoutait aussi de voir son prélat s'intéresser médiocrement à une fondation de Bénédictines en dehors de l'Artois. Cependant elle ne se laissa pas décourager et pria son beau-frère de présenter malgré tout sa requête, confiant le succès de cette démarche à la prière et au sacrifice. Elle dut patienter, mais son attente ne fut pas trompée. A la première demande de son chapelain qui avait assez hardiment majoré la somme demandée jusqu'à 4000 francs, l'abbé n'avait pas répondu, mais après quelques jours il s'informa de l'endroit où l'on se proposait d'établir ce monastère. C'était de bon augure et Dom Maximilien se hâta de l'apprendre à sa belle-sœur qui le manda aussitôt à Dom Vincq en le priant d'insister à son tour. Ceci se passait en décembre 1623 et en janvier 1624 une

lettre du prélat de St. Adrien à son collègue de St. Vaast venait appuyer la demande de la demoiselle de la Vacquerie. Dom Caverel répondit qu'il enverrait un de ses moines, le « maistre des ouvrages », pour aller reconnaître les lieux. C'était promettre son concours. A Arras, on y comptait au point que le Père Basile s'était acheminé de nouveau vers Grammont pour engager des pourparlers avec les édiles au sujet de la cession de l'église aux Bénédictines.

Le 9 décembre 1623, le bourgmestre et les échevins lui communiquèrent leurs conditions.

Ils statuent d'abord que la nouvelle communauté vivra sous « la disposition et le commandement de Monseigneur le Révérendissime Archevêque de Malines ».

Tous les revenus disponibles de l'église, avec les fondations pieuses, passeront à l'église paroissiale de St. Barthélemy et les moniales doivent avoir une dotation suffisante pour n'être pas à charge de la ville.

L'église gardera le nom de Notre-Dame de Huneghem et restera accessible au public.

Les fidèles qui désirent être ensevelis dans le cimetière n'auront aucune rétribution à payer de ce chef aux religieuses, et ce sera le clergé paroissial qui viendra y célébrer les obsèques en la chapelle de Notre-Dame ; quant à ceux qui veulent être ensevelis dans l'église, ils payeront aux religieuses les mêmes droits que l'on paie à St. Barthélemy. Aux rogations, l'église continuera à servir de station pour la procession ; la cloche demeurera dans la tour ; si elle vient à se casser, les religieu-

ses devront la faire refondre à leurs frais sans la diminuer, sauf permission du magistrat (7).

Les échevins ne se montraient guère exigeants. Seules les stipulations au sujet des enterrements étaient onéreuses pour les religieuses, notamment l'obligation d'admettre tous les séculiers à la sépulture dans leur église et aussi celle d'y faire célébrer les funérailles par le clergé de St. Barthélémy, choses qui eussent pu notablement troubler leurs offices réguliers.

Le Père Basile parvint à faire rayer ces deux clauses de l'acte définitif de cession qui, en « l'assemblée des nobles, notables et conseil d'icelle ville », fut délivré aux mandataires des Bénédictines le 26 janvier 1624 (8).

Le même jour, Dom Vincq réunissait sa communauté au chapitre pour rédiger lui aussi, au nom de l'abbaye, un acte par lequel lui et ses moines cèdent et transportent l'église de Huneghem avec sa cloche aux religieuses « pour en jouir par icelles et celles qui les succèderont... aux fins de bâtir et de dresser un monastère ». Il réserve néanmoins les droits que sa maison possède sur cette église, spécialement les bénéfices de la chape'lenie fondée au maître-autel, « la moitié des cires et luminaires des enterrements et services de tous ceulx et celles qui y après seront sépulturés » et aussi la faculté d'y aller avec le clergé de la ville au 3^e jour des Rogations « chanter solennellement la Messe et y tenir chœur » (9).

(7) Le texte de ces conditions a été publié par De Portemont, o. c., t. II, p. 258.

(8) Voir texte EDH, p. 14-16.

(9) EDH, p. 16-18.

Tout ceci était concédé sous bénéfice de l'approbation de l'archevêque de Malines auquel l'abbé transmet le lendemain cet acte de son chapitre abbatial (10).

Dès que se trouva réglée la cession de l'église et du terrain de Huneghem, le Père Basile reprit la route d'Arras et alla frapper à la porte du monastère de la Paix de Jésus en vue d'obtenir des religieuses pour organiser la communauté nouvelle. Le meilleur accueil l'y attendait, et, sans longs pourparlers, on lui promit deux sœurs en escomptant l'approbation de l'évêque, Mgr. Herman Ottemberg. Celle-ci fut accordée avec tant de bienveillance que le prélat voulut bien, dès le lendemain, écrire lui-même à l'archevêque, Mgr. Boonen, pour lui apprendre qu'il venait d'être sollicité de céder deux moniales du couvent des Bénédictines de sa ville épiscopale pour établir une nouvelle maison à Grammont et qu'il était disposé à l'accorder si l'archevêque approuvait ce projet. Le 7 mars, arrivaient à St. Adrien les lettres de licence de l'archevêque qui accordait en même temps la permission de commencer les travaux de construction au printemps.

Tandis que tout progressait ainsi à merveille, se produisit un événement qui faillit tout compromettre.

Au début de février 1624, Dom de Buzegnies, servant sa fin prochaine, mandait Dom Vincq à son chevet pour lui recommander vivement la poursuite de l'érection de la Congrégation monastique de la Présentation Notre-Dame. Il mourut peu de

(10) Ibid., p. 18.

jours après et les moines de St. Denis, sachant la confiance de leur prélat défunt en l'abbé de St. Adrien, élurent celui-ci comme chef de leur abbaye ⁽¹¹⁾ qui devait rester le centre vital de la réforme projetée. La nomination royale vint ratifier le 27 février 1624 le choix des religieux ⁽¹²⁾ et Dom Vincq dut échanger la crosse de St. Adrien contre celle de St. Denis. Pour être extrêmement favorable au mouvement de renouveau spirituel de l'ordre de St. Benoît, cette promotion n'en semblait pas moins très fâcheuse à ceux qui se dépensaient depuis plusieurs mois pour l'établissement des Bénédictines à Huneghem. Dom Vincq s'éloignait de Grammont au moment où sa présence y paraissait indispensable.

Ces premières alarmes se trouvèrent néanmoins calmées quand le 15 mars suivant, Dom Manessier, le maître des œuvres de l'abbaye de St. Vaast, vint à Huneghem pour dresser les plans de la nouvelle construction. Dom Vincq s'arracha aux soucis et aux tracas de son installation à St. Denis pour venir rejoindre Dom Manessier et régler avec lui tous les détails de l'aménagement du nouveau monastère. Il s'occupa aussi de la location d'une maison où les religieuses se fixeraient provisoirement en attendant l'achèvement des travaux. Il retourna par Arras pour aller recommander une fois de plus l'entreprise à la munificence de l'abbé de St. Vaast et pour traiter avec la Prieure de la Paix de Jésus la question des fondatrices à envoyer à Grammont.

(11) De Portemont, o. c., t. II, p. 231.

(12) Depuis 1517 les souverains des Pays-Bas revendiquaient le droit de nomination des abbés et abbesses après l'élection présidée par les commissaires royaux.



Chœur des moniales construit en 1887.



L'ancien rétable du maître-autel de Huneghem,
en l'église de Sart-Dames-Avelines.

Tout son dévouement restait donc acquis à l'entreprise, mais d'autres soucis encombraient aussi ses journées au lendemain de son élection à St. Denis. Il ne suffisait pas non plus à l'architecte de St. Vaast de tracer des plans pour faire sortir de terre à Huneghem les murs du nouveau cloître.

Le zèle impatient de Claire de la Vacquerie se résignait avec peine à ces inévitables délais, et quand une lettre lui apprit, en mai 1624, que rien encore n'avait bougé à Huneghem, elle s'imagina que le nouvel abbé de St. Adrien, Dom Martin Lebrun ⁽¹³⁾, se désintéressait de son œuvre. Au risque de se montrer importune, elle reprit le chemin de Grammont, où elle arriva en même temps que Dom Vincq qui venait y faire « ses derniers adieux » aux moines de St. Adrien.

Coïncidence apparemment fâcheuse, car ce n'était pas le moment pour se faire recevoir à l'abbaye. Cette fois le découragement envahit tout de bon l'âme de Claire, au point qu'elle se mit à regretter de s'être engagée dans cette entreprise qui menaçait de ne jamais aboutir !... Heureusement son esprit de foi fut là pour lui reprocher cette défiance ; elle se ressaisit et la récompense de sa réaction généreuse ne se fit pas attendre.

Dom Vincq, qui venait d'apprendre son arrivée, lui fit dire qu'il resterait encore pendant quinze jours à Grammont pour s'occuper de Huneghem. Il l'aida notamment dans l'aménagement de la maison prise en bail pour héberger provisoirement les sœurs.

C'était une demeure assez vaste, sise dans le voi-

(13) De Portemont, o. c., t. II, p. 231.

sinage de l'abbaye, dont l'enseigne « Au coq » (14), permet de croire qu'il s'agissait d'une ancienne taverne ou hôtellerie. Aidée par les conseils du prélat, Claire présida aux travaux qui devaient « l'acomoder à l'usage de la religion » en y préparant un oratoire et quelques appartements. Ainsi les Bénédictines pourraient y mener, dès leur arrivée, la vie régulière.

Vers la fin de mai, la demoiselle de la Vacquerie reprit la route d'Arras quand une nouvelle alerte vint encore mettre sa confiance à l'épreuve. Son voyage la menant par Tournai, elle ne pouvait manquer d'aller saluer au couvent de St. André, Sœur Suzanne, sa parente, dont on devine l'impatiente curiosité au sujet des affaires de Huneghem. Or, avant l'arrivée de Claire, Sœur Suzanne venait de recevoir une nouvelle troublante. Les moniales de la Paix de Jésus étaient revenues sur leur décision de prêter des sœurs pour la maison de Grammont, parce que les jeunes filles qui s'étaient offertes pour y entrer se dérobaient. Ce fut un coup si sensible que la pauvre dame éprouva le besoin d'aller épancher sa peine chez le gardien des Capucins qui trouva heureusement des paroles fortes pour la rasséréner. Sur-le-champ, elle dit magnaniment que, même si tout croulait, elle ne regretterait rien ni de ses fatigues, ni de ses dépenses, puisqu'elle n'avait eu en vue que la gloire de Dieu.

...Et une deuxième fois la récompense vint, prompte et complète.

Dès son arrivée à Arras, Claire apprit chez les

(14) « Sub signo Galli ». Sanderus, *Flandria Illustrata*, o. c., t. II, p. 525.

Bénédictines que rien n'était changé et que l'évêque lui aussi avait donné son plein et décisif consentement. Quand, le 26 juin, une lettre de Malines vint annoncer à Mgr. Ottemberg que l'archevêque agréait ses propositions, il fit procéder au choix des religieuses destinées à réaliser cette nouvelle expansion de l'institut de Florence de Werquignœul. Les sœurs Anne de la Croix et Marie Madeleine de St. Maur furent élues.

La première était une anglaise qui s'appelait dans le siècle Anne Scudamore (15). Elle était de bonne maison : les Scudamore appartenaient à une des familles les plus distinguées de l'Angleterre Occidentale. Ils étaient seigneurs de Kentchurch ; à un moment donné on retrouve aussi une branche qui se réclame du titre de Home-Lacy. On retrouve à tout moment leur nom dans les généalogies du patriciat d'Outre-Manche. Il y a des Scudamore mariés aux Cecil, comtes d'Exeter, aux comtes de Gainsborough, aux barons de Geashill en Irlande, aux seigneurs de Gresham, aux Dutten de Sherborne, aux Bennett, aux de Beaufort. Il y a même au XVI^e siècle une Scudamore à la cour d'Elisabeth (16). Le père d'Anne, Thomas Scudamore, était

(15) Sur les variantes du nom de Sœur Anne Scudamore voir EDH, p. 31, n. 1. Nous préférons l'orthographe *Scudamore* qui revient régulièrement dans les grands ouvrages généalogiques et héraldiques anglais, notamment dans A. Collins, *The Peccage of England*, Londres 1729, t. IX, VI ; *The English Baronetage*, Londres 1741, t. I, III, IV ; B. Burke, *A Genealogical and Heraldic History of the Landed Centry of Great Britain and Ireland*, Londres 1886.

(16) Hume, dans son *Histoire d'Angleterre*, (Bruxelles 1845), t. VII, rapporte qu'il y avait à la cour de la reine Elisabeth une jeune dame Scudamore qui, d'après un mémoire de

seigneur d'un village ; sa famille était restée fidèle à la religion catholique au milieu de l'apostasie presque générale du siècle précédent. Pour suivre ses attrait vers la vie religieuse, Anne s'était évadée de son pays en 1603 avec sa sœur aînée avec l'intention de se présenter chez les Augustines anglaises de Douai (17). Des circonstances providentielles la mirent en rapport avec le P. Thomas Coniers de la Compagnie de Jésus, un des conseillers les plus écoutés de Florence de Werquignœul (18). Elle connut ainsi cette âme d'élite et devint une des sept premières postulantes qui inaugurèrent à Douai, le 19 octobre 1604, la nouvelle abbaye de Notre-Dame de la Paix (19). Quand en 1613 la communauté essaima la première fois à Arras, Anne Scudamore se trouvait parmi les religieuses choisies par Florence de Werquignœul pour cette première expansion (20).

Sœur Anne de la Croix était toute désignée pour la tâche qu'on lui confiait par de grandes qualités personnelles. Elle tenait de ses origines aristocra-

Marie Stuart, fut un jour si violemment battue par la cruelle et capricieuse Souveraine qu'elle en eut un doigt cassé. — M u r d e n, *Papiers d'Etat*, p. 558.

(17) On conserve aux archives du Prieuré de Huneghem un livre *Le Palais de l'Amour Divin* (Paris 1603) sur lequel la Mère Anne Scudamore a écrit : « ce livre nous a este donné par Monsr Pitte, pbre anglais avec les deux parties de nre bréviaire. C'est celuy lequel nous a esté conducteur pour nous amener hors d'Angleter ensemble avec ma sœur l'an mil six cent et trois... Tout espryts loue le Seigneur ! »

(18) V. F i s e n, *Flores Ecclesiae Leodiensis*, p. 72.

(19) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, Louvain, t. XI, p. 270.

(20) *Ibid.*, t. XIV, p. 112.

tiques et de son éducation première une grande distinction de manières, relevée par une beauté physique peu commune, qu'admirèrent encore ceux qui vinrent la saluer sur sa couche funèbre en 1634.

Elle avait reçu une instruction solide et étendue, parlait et écrivait parfaitement, non seulement en anglais et en français, mais encore en latin. Elle se servait avec aisance de la langue de l'Eglise en écrivant à des dignitaires ecclésiastiques, et Gérard Sacré ⁽²¹⁾ assure que ses correspondants admiraient la correction de son langage et la beauté de son style. Elle avait aussi, dit-il, une parole fort charmante, qui « touchait et pénétrait grandement, de sorte qu'elle restait admise et des domestiques et des externes ». A Arras, elle exerça les charges de sous-prieure et de maîtresse des novices.

On lui adjoignit, pour accomplir sa délicate mission, la Sœur Marie-Madeleine des Marès, native d'Arras, une des premières professes du monastère, qui plus tard, à Grammont, lui succédera comme Prieure.

On pouvait en outre compter sur une postulante qui se présenterait à Grammont aussitôt après l'installation. C'était la propre nièce de Dom Vincq, une jeune fille de Vaux-lez-Tournai, qui s'était établie à demeure depuis plusieurs mois auprès de la demoiselle de la Vacquerie pour se dévouer avec elle aux préparatifs de la fondation.

Tout semblait réglé à présent quand un scrupule de Mgr. Ottemberg vint retarder les derniers apprêts. Le prélat se demandait s'il pouvait, sans dispense papale, donner des lettres démissoriales

(21) *Histoire de notre temps*, o. c.

à des religieuses de la Paix de Jésus, monastère de stricte clôture. Assez longtemps il reste hésitant quand, enfin, le 16 août, il se décida à écrire au nonce à Bruxelles. La réponse vint après trois semaines disant que l'évêque pouvait aller de l'avant. C'était le 8 septembre 1624... Il y avait un an qu'à pareille date, à Grammont, entre Dom Vincq, le Père Basile et Claire de la Vacquerie, la fondation du couvent de Huneghem avait été décidée. La fête de la Nativité de la Mère de Dieu devenait une des grandes dates de l'histoire du nouveau monastère.

Le 10 septembre, l'évêque d'Arras donna les lettres patentes par lesquelles il permettait le départ des sœurs et aussitôt on demanda par exprès à l'abbé de St. Denis d'envoyer, le 18, son carrosse pour voiturer les moniales à Grammont.

Le 17 au soir, Mgr. Ottemberg vint à la Paix de Jésus donner sa dernière bénédiction aux partantes ; il leur fit renouveler leurs vœux devant la communauté, les exhorta à s'acquitter généreusement de leur tâche et donna à chacune d'elles un chapelet qu'il venait de recevoir de Rome.

Dans l'entretemps Claire de la Vacquerie s'en alla demander de leur part à St. Vaast une bénédiction à Dom Caverel. Le prélat voulut que deux de ses moines, son chapelain Dom Maximilien Thieulaine qui le premier avait plaidé la cause de la fondation, et Dom Pierre Manessier, l'architecte qui avait dressé les plans, accompagnassent les religieuses pour les conduire et les défrayer aussi des dépenses de logement en les hébergeant en route au refuge de l'abbaye à Douai. L'évêque avait dans l'intervalle désigné de son côté le chanoine de Wit,

confesseur du monastère, pour escorter les sœurs jusqu'à Grammont et remettre à la curie archiepiscopale de Malines les pièces officielles concernant la fondation. Le 18 septembre, après des adieux émotionnants, la petite caravane s'ébranla. Un coche, avec les deux moines et le chanoine, précédait le carrosse abbatial de St. Denis où avaient pris place les deux religieuses, la demoiselle Claire et sa sœur Dame Crespeil ainsi que la postulante Adrienne Vincq.

En passant à Avesnes, devant une abbaye des Bénédictines, les sœurs furent invitées à y descendre, mais elles déclinèrent délicatement l'offre, disant qu'elles désiraient rester dans leur carrosse comme si elles étaient dans leur cellule. Le soir, elles arrivèrent au refuge de St. Vaast à Douai et s'y retirèrent aussitôt dans un appartement solitaire pour réciter l'office divin tandis qu'Adrienne Vincq allait de leur part saluer Madame de Werquignœul et solliciter ses prières. La vénérée fondatrice désira voir les deux religieuses, surtout Anne de la Croix qu'elle même avait reçue et formée à la vie monastique. Elle les invita d'une manière pressante à venir à l'abbaye et les retint de longues heures, jusque fort avant dans la nuit, en de saints colloques qui rappelèrent l'ultime entrevue de St. Benoît et de Ste Scholastique. Le lendemain, après la messe, leurs compagnons de route vinrent les prendre et le voyage se poursuivit sans incidents jusque Tournai. Là, un gentilhomme, M. de Grincourt, s'était offert à les héberger, mais on ne l'avait pas prévenu de la date exacte de leur arrivée. Il se fit que ce soir-là, il y avait grande réception chez ce patricien qui attendait à un bal

toute la jeunesse aristocratique de la ville !... Il présenta néanmoins un de ses appartements aux religieuses qui, on le devine, répugnaient à accepter. La débrouillarde Adrienne Vincq eut tôt fait de leur trouver un gîte chez une maîtresse d'école dominicale qui disposait aussi d'une chapelle domestique où le lendemain les sœurs purent assister à la messe et communier des mains du chanoine de Wit.

Le 20, au matin, elles entamèrent joyeusement la dernière étape de leur pérégrination, chantant tout le long de la journée des psaumes et des cantiques. Vers le soir elles entraient à Grammont et se firent avant tout conduire à l'église de Huneghem pour y offrir leurs hommages à la vénérée Madone. « Estant entrées en l'Eglise », dit la chronique, « se sont prosternées en toute humilité devant l'autel de la B. Vierge demandant sa sainte et maternelle bénédiction, la priant de les recevoir en sa protection en qualité de ses plus petites servantes et donner la grace de la pouvoir dignement servir et honorer en ce lieu et y accroistre la gloire de son fils et advancement de l'ordre. Après avoir achevées leurs prières et dévotions, elles considèrent la-dite église et les autels se deillant grandement de les voir si mal ornez et le tout fort maladjusté, tout plein d'ordures et toiles d'areignées »⁽²²⁾.

Cette impression pénible alluma davantage dans leurs cœurs le désir de pouvoir rapidement s'in-

(22) Voir le texte complet de ce récit dans notre travail. *Een Oud Vlaamsch Genadeoord*, Bruxelles 1924, p. 70-71.

staller dans leur nouveau cloître pour y mettre tout en ordre ; mais elles constatèrent qu'il y aurait à patienter longtemps puisqu'on n'avait pas encore mis la main à la bâtisse. Elles durent se contenter, après leur première visite à Notre-Dame, d'aller voir le terrain destiné à la construction.

Dans l'entretemps le bruit de leur arrivée s'était répandu en ville et un grand nombre d'habitants s'étaient aussitôt rendus vers leur demeure provisoire. Ne les y trouvant pas, ils s'en allèrent à leur rencontre et les « convoyèrent avec des signes d'allégresse » jusqu'à leur résidence. Dans leur sympathie, un peu indiscrete, plusieurs pénétrèrent même jusqu'à l'intérieur de la maison s'offrant à rendre toutes sortes de services sans remarquer combien ils gênaient les sœurs qui « n'avait d'autre désir que de se tenir bien cachées dans leur petite et agréable solitude ».

On alla porter aussitôt à l'abbaye la nouvelle de leur arrivée et le prélat, Dom Lebrun, se présenta immédiatement pour leur souhaiter la bienvenue et les recevoir officiellement au nom de l'archevêque. Il les invita aussi à le suivre à l'abbaye où une réfection leur était préparée, mais elles s'excusèrent humblement, le priant de les laisser dans leur maisonnette où elles désiraient se blottir à la manière de St. Benoît se cachant dans sa grotte. Fort édifié, le prélat se hâta de leur faire apporter leur modeste souper. Le bourgmestre, accourut à son tour, et remarquant qu'elles n'avaient amené aucune literie, leur envoya quelques bottes de paille pour passer la première nuit.

Elles n'en usèrent guère car elles eurent à peiner dur pour apprêter l'oratoire provisoire où le len-

demain le prélat de St. Adrien viendrait chanter la messe solennelle de l'installation.

A l'aube tout était prêt. Les fidèles vinrent de toutes parts et s'entassèrent dans la petite chapelle, où Dom Lebrun, entouré de ses moines, célébra pontificalement. A l'évangile, il fit un sermon sur le texte de l'Écriture « istae sunt duae olivae ». Il expliqua aux assistants combien ils devaient estimer la faveur que Dieu accordait à leur cité par cette nouvelle fondation en rappelant l'exemple d'Obedom dont la maison fut sanctifiée quand elle reçut entre ses murs l'arche d'alliance.

Et tandis que cette modeste salle d'hôtellerie se trouvait ainsi transformée en un sanctuaire, d'où dorénavant chaque jour la louange divine monterait vers le ciel, le chanoine de Wit, mandataire de Mgr. Ottemberg, partait pour Bruxelles (23). Il allait remettre entre les mains de l'archevêque de Malines les lettres démissoriales délivrées par son évêque aux deux religieuses fondatrices, le priant de les recevoir sous sa juridiction et sa protection paternelle.

Tout ceci se passait le 21 septembre 1624, en la fête de St. Mathieu.

(23) Les archevêques de Malines résidaient le plus souvent à Bruxelles au XVII^e siècle.